



Master

« Langues, cultures et sociétés du monde »

Mention

« Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales »

« Etudes Japonaises »

2022-2023

INALCO - 65 rue des Grands Moulins, 75214 PARIS cedex 13

SOMMAIRE

I. PRESENTATION GENERALE DU MASTER « ETUDES JAPONAISES »	4
A. BIBLIOTHEQUES DE RECHERCHE	5
B. CONDITIONS D'ACCES ET RATTACHEMENT	5
C. INSCRIPTION	5
D. MOBILITES ETUDIANTES	6
E. APRES LE MASTER	7
F. COORDONNEES DES SECRETARIATS PEDAGOGIQUES	8
II. ÉQUIPE PEDAGOGIQUE DU MASTER « ÉTUDES JAPONAISES »	9
A. EQUIPE PEDAGOGIQUE INALCO	9
B. ENSEIGNANTS HABILITES A DIRIGER DES RECHERCHES (M1, M2, THESE)	10
C. ENSEIGNANTS POUVANT DIRIGER UN DOSSIER DE M1 ET UN MEMOIRE DE M2	11
ROY	11
Alexandre	11
MCF	11
Histoire du Japon	11
INALCO, IFRAE	11
TERRAIL LORMEL	11
Sarah	11
MCF	11
Histoire des sciences	11
INALCO, IFRAE	11
III. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS	12
A. M1 SEMESTRE 7	13
B. M1 SEMESTRE 8	15
C. M2 SEMESTRE 9	17
D. M2 SEMESTRE 10	20
E. PARCOURS-TYPE	22
IV. DESCRIPTION DES COURS : MASTER 1	24
A. PREMIER SEMESTRE	24
B. SECOND SEMESTRE	33
C. DOSSIER DE M1	38

D. MODALITES ADMINISTRATIVES	41
E. EQUIVALENCES	42
F. PROPOSITIONS DE SUJET	43
V. MASTER 2 RECHERCHE	46
A. CONDITIONS	46
B. LE MEMOIRE DE M2	46
VI. LE « MASTER PRO ».....	48
DEROULEMENT DU MASTER 2 PROFESSIONNEL.....	48
VII. LE MASTER 2 « ENSEIGNEMENT DU JAPONAIS ».....	49
A. CONDITIONS DE CANDIDATURE	49
B. CONTENU	49
VIII. DESCRIPTION DES COURS DE MASTER 2.....	52
A. PREMIER SEMESTRE	52
B. SECOND SEMESTRE	58
C. SEMINAIRES EXTERIEURS.....	60
SEMINAIRES PROPOSES PAR L'EPHE, MASTER EN SCIENCES HISTORIQUES, PHILOGIQUES ET RELIGIEUSES.....	60
IX. PARTIR AU JAPON EN MASTER.....	61
A. BOURSES D'ETUDES	61
B. LISTE DES UNIVERSITES	62
C. AIDES FINANCIERES	63
X. REGLES DE VALIDATION POUR LES ETUDIANTS QUI PARTENT AU JAPON.....	66
A. ÉTUDIANT QUI PART AU DEBUT DE SON M1.....	66
B. ÉTUDIANT QUI PART EN M2.....	68
ISABELLE KONUMA, RESPONSABLE DE LA SPECIALITE, SIGNERA UN FORMULAIRE D'EQUIVALENCE (A RETIRER AU SECRETARIAT) EN CONCERTATION AVEC LE DIRECTEUR DE RECHERCHE DE L'ETUDIANT.....	70
XI. CALENDRIER 2022-2023.....	70

I. PRESENTATION GENERALE DU MASTER « ETUDES JAPONAISES »

Le Master « Etudes japonaises » a pour vocation de former des chercheurs, des experts, des acteurs de la vie professionnelle, ayant une solide connaissance de la langue et de la culture japonaises.

Le programme comprend des cours de perfectionnement linguistique de haut niveau répartis sur les deux semestres du M1 et le premier semestre du M2. L'étudiant reçoit dans ce cadre un entraînement à la pratique écrite et orale de la langue correspondant à une préparation au Niveau 1 du *Japanese Language Proficiency Test*.

Le Master propose par ailleurs un grand nombre de séminaires de recherche, sur les quatre semestres. Ceux-ci sont organisés au sein de quatre parcours-type :

- A. Histoire, sociétés et territoires
- B. Linguistique
- C. Lettres et arts
- D. Parcours enseignement

Le Master « Etudes japonaises » étant conçu en partenariat par l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (Inalco) et par l'Université Paris Cité, tous les séminaires proposés par l'Université Paris Cité sont ouverts aux étudiants de l'Inalco et réciproquement.

Grâce à de nombreuses conventions nouées avec d'autres institutions universitaires, l'étudiant peut compléter sa formation par des séminaires de spécialité suivis à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE) ou à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) par exemple. Cette offre unique, soutenue par la proximité des grands établissements de recherche parisiens, permet à l'étudiant de recevoir une formation disciplinaire de premier plan, qui vient compléter les acquis linguistiques.

L'équipe pédagogique, composée de plus de trente spécialistes de langue, lettres, sciences humaines et sociales, assure une formation disciplinaire de pointe, sans aucun équivalent en Europe. Le Master s'insère en effet dans un environnement de recherche dynamique animé par deux grandes équipes de recherche : l'Institut Français de Recherche sur l'Asie de l'Est (UMAR 8043 ; Inalco, Université Paris Cité, CNRS) et le Centre de Recherches sur les Civilisations de l'Asie Orientale (CRCAO ; UMR 8155 ; CNRS/EPHE/Collège de France/Université Paris Cité).

Ces deux unités organisent de nombreuses manifestations (conférences, journées d'étude, colloques, etc.) tout au long de l'année. La participation à ces manifestations fait partie de la formation mastérale. Pour toute information, consulter les sites internet :

<http://www.inalco.fr/equipe-recherche/ifrae> et <http://www.crao.fr>.

Les enseignements ont lieu sur le site PLC, 65 rue des Grands Moulins (Paris 13^e) pour les cours pris en charge par l'Inalco, et aux Grands Moulins, 5 rue Thomas Mann (Paris 13^e) pour ceux pris en charge par l'Université Paris Cité. Certaines activités pourront se dérouler au 2 rue de Lille (Paris 7^e).

A. BIBLIOTHEQUES DE RECHERCHE

Pour mener ses recherches, l'étudiant peut s'appuyer sur les grandes bibliothèques de spécialité :

- la Bibliothèque Universitaire des Langues et Civilisations (BULAC), sur le même site que l'Inalco (www.bulac.fr).
- la Bibliothèque de l'Institut des Hautes Études Japonaises du Collège de France, 52, rue du Cardinal-Lemoine 75231 Paris cedex 05 (www.college-de-france.fr/).
- la Bibliothèque de l'UFR Langues et Civilisations de l'Asie Orientale de l'Université Paris Cité, Les Grands Moulins - Accès C - 4^e étage, 16 rue Marguerite Duras 75205 PARIS CEDEX 13.

B. CONDITIONS D'ACCES ET RATTACHEMENT

Conditions d'admission en M1

Le contenu du dossier de demande d'admission pour l'ensemble des candidats au Master 1 d'études japonaises est le suivant :

- Relevés de notes de licence (L2, L3 S1) ;
- Une « feuille de projet » (deux à trois pages) où le candidat devra indiquer le nom du directeur éventuel, quel est le projet intellectuel ou professionnel qui l'incite à candidater, la discipline dans laquelle il voudrait placer son travail, et rédiger quelques lignes sur le sujet qu'il voudrait traiter ;
- Différentes pièces administratives.

Les étudiants qui ne sont pas issus d'une licence LLCER japonais seront soumis à ces critères de sélection et devront avoir un niveau de langue correspondant au JLPT 2 ou 1 et qui sera vérifié par un test organisé au milieu du mois de juin (la date et le lieu exacts seront indiqués sur le site de l'Inalco).

Les étudiants non francophones devront être titulaires du C1. Ceux qui ont le B2 (dans les trois compétences) devront suivre les cours de français organisés par l'Inalco.

La campagne aura lieu **en avril/mai 2023**, elle se déroulera exclusivement sur la plateforme eCandidat.

NB. Il n'y a pas d'admission conditionnelle en Master, autrement dit, il faut avoir sa licence complète pour s'inscrire.

Rattachement

Les étudiants choisiront un établissement de rattachement principal (Inalco/Université Paris Cité) lors de leur inscription. Quel que soit le choix de l'établissement, ils devront s'inscrire dans les deux établissements, ne payant qu'une fois leur droit.

C. INSCRIPTION

Pour s'inscrire en M1

Les démarches à effectuer pour l'inscription sont à consulter sur le site de l'Inalco avec le lien suivant :

<http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/master-demande-admission/>

Pour s'inscrire en M2

Le passage en M2 LLCER Japonais est de droit pour tous les étudiants de l'Inalco passés par la sélection et ayant entièrement validé leur M1 LLCER Japonais. Ils pourront s'inscrire en ligne sur IA WEB aux dates indiquées sur le site (généralement en juillet).

Les étudiants extérieurs à l'Inalco ou les étudiants titulaires d'un M1 d'une autre spécialité ou d'une autre mention doivent soumettre un dossier de candidature M2 sur eCandidat.

A titre indicatif, voici les dates de 2022 :

- Début de la campagne d'eCandidat: 5 juillet 2021
- Date limite de dépôt du dossier sur eCandidat: 25 août 2021
- Commission d'admission CFM: 1er septembre 2021

Attention!

- Interruption d'eCandidat pour maintenance pendant la période de fermeture de l'Inalco pendant un mois à partir de fin juillet
- Les candidats au M2 ne doivent pas attendre les derniers jours pour candidater car la préparation du dossier et la mise en ligne des pièces sur eCandidat prennent du temps. Il est fortement recommandé de soumettre le dossier de candidature dès juillet.

Concernant les redoublements en master:

Si l'étudiant redouble pour la 1ère fois en master, le 1er redoublement est de droit. Il peut se réinscrire directement en ligne sur IA WEB.

S'il redouble une 2ème fois ou au-delà, l'étudiant doit contacter : erika.mocik@inalco.fr

D. MOBILITES ETUDIANTES

Les étudiants boursiers dans une université japonaise peuvent valider les cours de perfectionnement linguistique (se renseigner auprès de Mme Ueda). Pour les séminaires, des équivalences sont prévues au cas par cas en accord avec les directeurs et le responsable du master (Isabelle Konuma). Les cours choisis dans l'université japonaise doivent être dispensés en japonais et être en lien avec la thématique du mémoire. Ces deux points seront examinés au moment de la validation par équivalence.

Pour les étudiants non boursiers résidant à l'étranger, il est nécessaire de prendre contact avec les responsables de chaque séminaire pour se mettre d'accord sur les modalités de validation.

ATTENTION, tous les étudiants, y compris les boursiers à l'étrangers, doivent s'inscrire administrativement et pédagogiquement sinon les équivalences ne pourront pas être validées.

Séjours de recherche ou de perfectionnement linguistique : Pour les étudiants de l'INALCO inscrits en Master, il s'agit de séjours de courte durée (deux à six semaines) essentiellement lors des vacances scolaires (suivre l'affichage sur les campagnes d'aide à la mobilité Master lancées deux fois par an et la campagne d'aide au voyage financé par la COVE, Commission Vie Etudiante)

Rappel :

D'autres aides existent ; se renseigner auprès des secrétariats pédagogiques et du service des Relations internationales de l'Inalco.

E. APRES LE MASTER...

Doctorat

A l'issue du Master, une formation doctorale en études japonaises (3 ans au minimum) peut être suivie, dans chacun des deux établissements. Sont admis à postuler pour une inscription en doctorat, les étudiants titulaires d'un Master 2 (ou d'un DEA), avec au minimum une mention bien. Les titulaires d'un Master professionnel ou d'un DESS peuvent présenter leur candidature si leur diplôme est accompagné d'un mémoire de recherche (rédigé dans le cadre d'un autre diplôme).

Agrégation

Les informations sur le concours de l'agrégation de langue et culture japonaises seront annoncées lors de la publication des postes mis au concours.

Capes

Le Capes externe de japonais a été créé en 2016 et a connu jusqu'ici 5 sessions : 2023 sera la septième. Deux ou trois postes en moyenne sont mis au concours tous les ans.

Les informations pour l'année en cours et à venir sont disponibles sur le site du ministère de l'éducation nationale :

- Informations générales sur le Capes et les modalités d'inscription : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33985/enseigner-college-lycee-general-capes.html>
- Description générale des épreuves : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98575/les-epreuves-du-capes-externe-et-du-cafep-capes-section-langues-vivantes-etrangees.html>
- Programme du CAPES externe de japonais 2021 : https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe_21/57/4/p2021_capes_ext_lve_japonais_1302574.pdf
- Sujets des épreuves du CAPES externe de japonais 2020 : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid149235/sujets-rapports-des-jurys-2020.html>

Par ailleurs, courant septembre, le rapport du jury commentant l'ensemble des épreuves de la session 2020 et donnant des indications sur les attentes de celui-ci est mis en ligne à partir de cette dernière page. Les rapports des sessions des années précédentes sont également disponibles en ligne. Consultez bien tous ces documents pour vous aider à préparer votre concours.

ATTENTION : Les inscriptions aux concours sont obligatoires auprès du portail dédié du ministère de l'Éducation nationale. Les dates d'inscription de la session 2022 ne sont pas encore connues, mais sont généralement placées entre la mi-septembre et la mi-octobre. Informations à venir sur le site du ministère : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid35072/inscrivez-vous-aux-concours-recrutement-education.html>. Le nombre de postes mis au concours est indiqué plus tardivement (en général vers le mois de décembre) sur le site du ministère : les étudiants qui souhaitent candidater ne doivent donc pas attendre pour s'inscrire que ce nombre soit connu, mais le faire dans la courte fenêtre d'inscription entre mi-septembre et mi-octobre.

À l'INALCO : en l'absence de Master MEEF pour le japonais, un accompagnement pédagogique est proposé aux candidats dans le cadre des cours du Master. Celui-ci sera articulé autour de trois enseignements :

- Notions-clés pour l'enseignement du japonais : (JAPB420d) Préparation à l'épreuve de leçon du Capes (responsable : Benjamin Giroux) ;
- Présentation des œuvres littéraires au programme (le programme de littérature sera abordé dans le cadre du cours de Mme Bayard-Sakai ouvert aux étudiants de M1 et de M2) ;
- Entraînement à l'épreuve de composition du capes (JAPA541c, responsable : Junko Abe)

F. COORDONNEES DES SECRETARIATS PEDAGOGIQUES

• INALCO

Département de langue et civilisation du Japon

Mme Erika Mocik, bureau 3.48 (erika.mocik@inalco.fr), 01 81 70 11 39

65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris

Jours d'ouvertures (indicatifs) : lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 16h30/mardi, jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

<http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/masters>

Inalco recherche

2, rue de Lille, 75007 – PARIS

Métro : Saint Germain des Prés

• UNIVERSITÉ PARIS CITÉ ^[11]_[SEP]

Secrétariat pédagogique

Stéphanie Yabas, bureau 487C (stephanie.yabas@univ-paris-diderot.fr)

UFR Langues et Civilisations de l'Asie Orientale (LCAO)^[11]_[SEP] Section d'études japonaises^[11]_[SEP]

Les Grands Moulins, aile C^[11]_[SEP] 4^e étage, case courrier 7009^[11]_[SEP]

16, rue Marguerite Duras, 75205 Paris cedex 13

(tous les jours de 9h30 à 12h00 et de 14h à 16h30, sauf le mercredi)

<https://u-paris.fr/lcao/>^[11]_[SEP]

II. ÉQUIPE PEDAGOGIQUE DU MASTER « ÉTUDES JAPONAISES »

Responsable : Isabelle Konuma (isabelle.konuma@inalco.fr)

Bureau : Anne Bayard-Sakai, Emmanuel Lozerand

Responsable Master 2 pro : Guibourg Delamotte (gdelamotte@inalco.fr)

Responsable Master 2 enseignement : Jean Bazantay (jean.bazantay@inalco.fr)

A. EQUIPE PEDAGOGIQUE INALCO

Junko Abe, Littérature japonaise, junko.abe@inalco.fr

Makiko Andro-Ueda, poésie, littérature contemporaine, makiko.andro-ueda@inalco.fr

Anton Antonov, linguistique, anton.antonov@inalco.fr

Estelle Bauer, histoire de l'art, estelle.bauer@inalco.fr

Anne Bayard-sakai, littérature contemporaine, bayard.sakai@wanadoo.fr

Jean Bazantay, linguistique appliquée, jean.bazantay@inalco.fr

Jean-Michel Butel, ethnologie, jmbutel@inalco.fr

Véronique Brindeau, musique, veronique.brindeau@wanadoo.fr

Guibourg Delamotte, sciences politiques, gdelamotte@inalco.fr

Christian Galan, histoire et sociologie de l'éducation, christian.galan@wanadoo.fr

Benjamin Giroux, littérature contemporaine, benjamin.giroux@inalco.fr

Noémi Godefroy, Histoire, noemi.godefroy@inalco.fr

Isabelle Konuma, droit et société, isabelle.konuma@inalco.fr

Laurence Labrune, linguistique, laurence.labrune@u-bordeaux3.fr

Edouard L'Hérison, histoire du religieux moderne et contemporain, edouard.lherisson@gmail.com

Emmanuel Lozerand, Japon moderne ("Meiji") : littérature, pensée, religion, histoire, langue, elozerand@free.fr

Michael Lucken, image et mémoire, mlucken@inalco.fr

Christophe Marquet, histoire de l'art, histoire du livre, christophe.marquet@inalco.fr

Yayoi Nakamura, linguistique, TAL (traitement automatique des langues), yayoi.nakamura@inalco.fr

Laurent Nespoulous, archéologie, histoire de l'antiquité, laurent.nespoulous@inalco.fr

Sumikazu Nishio, linguistique, sumikazu.nishio@inalco.fr

Alexandre Roy, histoire du Japon, alexandre.roy@inalco.fr

Takako Saitô, philosophie japonaise, takako.saito@inalco.fr

Sarah Terrail Lormel, histoire des sciences, sarah.tl@gmail.com

Bernard Thomann*, histoire moderne et contemporaine, thomann@inalco.fr

Naoko Tokumitsu, sociologie, naoko.tokumitsu@inalco.fr

Michel Vieillard-Baron, littérature classique, michel.vieillard-baron@inalco.fr

***Absent cette année**

B. ENSEIGNANTS HABILITES A DIRIGER DES RECHERCHES (M1, M2, THESE)

nom	prénom	qualité	domaine de spécialité	Institution et unité
BAYARD-SAKAI	Anne	PR	Littérature moderne et contemporaine	INALCO, IFRAE
DELAMOTTE	Guibourg	MCF HDR	Sciences politiques, Japon contemporain	INALCO, IFRAE
GALAN	Christian	PR	Histoire et sociologie de l'éducation	U. de Toulouse-Jean Jaurès, IFRAE
HORIUCHI	Annick	PR	Histoire (époque d'Edo), histoire intellectuelle	Université Paris Cité, CRCAO
KONUMA	Isabelle	PR	Droit et société	INALCO, IFRAE
BAUER	Estelle	PR	Histoire de l'art classique	INALCO, IFRAE
LOZERAND	Emmanuel	PR	Littérature moderne	INALCO, IFRAE
LUCKEN	Michael	PR	Images et mémoire	INALCO, IFRAE
MARQUET	Christophe	DE	Histoire de l'art, édition, histoire culturelle	EFEO, IFRAE
ROBERT	Jean-Noël	PR	Religions du Japon	EPHE, CRCAO
SIMON-OIKAWA	Marianne	PR	Culture visuelle et littérature	Université Paris Cité, CRCAO
STRUVE	Daniel	PR	Littérature classique	Université Paris Cité, CRCAO
THOMANN*	Bernard	PR	Histoire moderne et contemporaine	INALCO, IFRAE
VIEILLARD-BARON	Michel	PR	Littérature classique	INALCO, IFRAE

***Absent cette année**

C. ENSEIGNANTS POUVANT DIRIGER UN DOSSIER DE M1 ET UN MEMOIRE DE M2

ABE	Junko	MCF	Littérature japonaise	INALCO, IFRAE
ANDRO-UEDA	Makiko	MCF	Littérature contemporaine	INALCO, IFRAE
ANTONOV	Anton	MCF	Linguistique	INALCO, CRLAO
BAZANTAY	Jean	MCF	Didactique et Linguistique	INALCO, IFRAE
BUTEL	Jean-Michel	MCF	Ethnologie	INALCO, IFRAE
CASTELLVI	César	MCF	Sociologie	Univ. de Paris, CRCAO
DAIMARU	Ken	MCF	Histoire	Univ. de Paris, CRCAO
GARCIN	Thomas	MCF	Littérature contemporaine et culture populaire	Univ. de Paris, CRCAO
GRIVAUD	Arnaud	MCF		Univ. de Paris, CRCAO
GODEFROY	Noémi	MCF	Histoire	INALCO, IFRAE
HIROSE	Midori	MCF	Histoire de l'art moderne	Univ. de Paris, CRCAO
L'HÉRISSON	Édouard	MCF	Histoire du religieux moderne et contemporain	INALCO, IFRAE
MARTINE	Julien	MCF	Gestion, monde des entreprises dans le Japon contemporain	Univ. de Paris, CRCAO
MITHOUT	Anne-Lise	MCF	Sociologie du Japon contemporain	Univ. de Paris, CRCAO
NAKAMURA	Yayoi	MCF	Linguistique, TAL (traitement automatique des langues)	INALCO, IFRAE
NESPOULOUS	Laurent	MCF	Protohistoire et Antiquité, épistémologie	INALCO, IFRAE
NISHIO	Sumikazu	MCF	Linguistique	INALCO, CLI
ÔSHIMA	Hiroko	MCF	Linguistique	Univ. de Paris, IFRAE
ROY	Alexandre	MCF	Histoire du Japon	INALCO, IFRAE
SAITÔ	Takako	MCF	Philosophie du Japon	INALCO, IFRAE
TERRAIL LORMEL	Sarah	MCF	Histoire des sciences	INALCO, IFRAE
TOKUMITSU	Naoko	MCF	Sociologie	INALCO, IFRAE
WARTELLE	Clara	MCF	Histoire de la musique et musicologie	Univ. de Paris, CRCAO
YATABE	Kazuhiko	MCF	Sociologie du Japon moderne	Univ. de Paris, IFRAE

III. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

La formation se compose de quatre semestres qui comptent des cours de pratique avancée de la langue (PAL), des séminaires de recherche, des cours de méthodologie générale préparant à la rédaction d'un dossier de recherche (M1) ou d'un mémoire de recherche (M2).

Le master LLCER Japon n'est pas ouvert aux parcours.

Un décalage dans le calendrier peut exister entre l'Inalco et l'Université Paris Cité.

Pour valider son année, en M1 et M2, **l'étudiant devra avoir la moyenne dans chacun des UE. Il y a compensation entre les EC d'un même UE, mais pas entre les UE.**

Le M1, qui poursuit une formation intensive en langue japonaise (156 h), est également une année d'initiation à la recherche à partir de documents japonais. Les grands principes, présentés lors du séminaire de méthodologie, doivent être mis à l'épreuve par l'étudiant lors de la composition d'un dossier qui vient clore son année de Master, et représente une part importante du travail demandé (*cf* p. 33).

L'étudiant devra ainsi, en début d'année, choisir un sujet de recherche sur lequel portera son dossier. La qualité du dossier déposé lors de la première session ou de la session de rattrapage sera déterminante pour le passage en M2. Tout au long de l'année, son travail de recherche sera suivi par un directeur de recherche, membre de l'équipe pédagogique du Master (voir *supra* la liste des enseignants, leur équipe de rattachement, et leur domaine de spécialité).

Le cursus de M1 prévoit encore 3 séminaires de recherche sur l'année (2 au premier semestre et 1 au second, bien que cet ordre puisse être modifié).

Deux séminaires devront être choisis parmi ceux proposés par les enseignants du Master (Inalco/LCAO). Le choix des séminaires s'effectuera en fonction du sujet du dossier, et *en accord avec le directeur de recherche*, dans le cadre de l'un des quatre parcours-type (voir le tableau page suivante).

Pour le troisième séminaire, l'étudiant devra choisir parmi les séminaires disciplinaires proposés par l'Inalco, Université Paris Cité ou d'autres universités *en accord avec le directeur de recherche*. Notons, parmi de nombreuses possibilités de séminaires proposés par d'autres universités :

- les séminaires proposés par l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales) <http://www.ehess.fr/>
- les séminaires proposés par l'EPHE (Ecole Pratique des Hautes Etudes) <http://www.ephe.sorbonne.fr/>

A. M1 SEMESTRE 7

Sem	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS
S7	UE 1	Pratique avancée de la langue (PAL)	8
	JAPA410a	Expression écrite 1 et traduction	4
	JAPA410b	Expression orale 1	4
	UE 2	Spécialisation aréale	8
	JAPA420a	Traduction littéraire 1	4
	JAPA420b	Textes spécialisés 1 : Au choix :	
	JAPA420c	Sciences humaines – ou Economie et société –	4
	UE 3	Spécialisation disciplinaire	8
	Voir codes séminaires	Séminaire 1 Séminaire parmi l'offre commune Inalco-UP organisée autour de 4 parcours : - <u>Histoire, sociétés et territoires</u> - <u>Linguistique</u> - <u>Lettres et Arts</u> OU Séminaire parmi l'offre disciplinaire de l'Inalco (au maximum un séminaire pour l'ensemble de l'année du M1) organisé autour des parcours suivants : - Anthropologie sociale ANT - Arts et littérature - ARL - Histoire et sciences sociales – HSS - Oralité - ORA - Textes et linguistique – TXL (Voir le détail des séminaires dans la brochure) Séminaire pris dans un établissement extérieur à l'Inalco (EHESS, EPHE,...) (au maximum un séminaire pour l'ensemble de l'année du M1)	4

	Voir codes séminaires	Séminaire 2 Séminaire parmi l'offre commune Inalco-UP organisée autour de 4 parcours : - <u>Histoire, sociétés et territoires</u> - <u>Linguistique</u> - <u>Lettres et Arts</u> OU Séminaire parmi l'offre disciplinaire de l'Inalco (au maximum un séminaire pour l'ensemble de l'année du M1) organisé autour des parcours suivants : - Anthropologie sociale - ANT - Arts et littérature - ARL - Histoire et sciences sociales - HSS - Oralité - ORA - Textes et linguistique - TXL (Voir le détail des séminaires dans la brochure) Séminaire pris dans un établissement extérieur à l'Inalco (EHESS, EPHE,...) (au maximum un séminaire pour l'ensemble de l'année du M1)	4
	UE 4	Méthodologie, outils et ouverture	6
	JAPA440	Méthodologie des études japonaises	
Total S7 12h			30

B. M1 SEMESTRE 8

Sem	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS
S8	UE1	Pratique avancée de la langue (PAL)	8
	JAPB410a	Expression écrite 2	4
	JAPB410b	Expression orale 2	4
	UE2	Spécialisation aréale	4
	JAPB420a	Traduction littéraire 2 Textes spécialisés 2 : Au choix :	2
	JAPB420b	Sciences humaines 2	2
	JAPB420c	ou Economie et société 2 ou Notions-clés pour l'enseignement du japonais (Préparation à l'épreuve de leçon du Capes)	
	UE 3	Spécialisation disciplinaire	4
	Voir codes séminaires	Séminaire 3 Séminaire parmi l'offre commune Inalco-UP organisée autour de 3 parcours : - <u>Histoire, sociétés et territoires</u> - <u>Linguistique</u> - <u>Lettres et Arts</u> OU Séminaire parmi l'offre disciplinaire de l'Inalco (au maximum un séminaire pour l'ensemble de l'année du M1) organisé autour des parcours suivants : - Anthropologie sociale - ANT - Arts et littérature - ARL - Histoire et sciences sociales - HSS - Oralité - ORA - Textes et linguistique - TXL (Voir le détail des séminaires dans la brochure) Séminaire pris dans un établissement extérieur à l'Inalco (EHESS, EPHE,...) (au maximum un séminaire pour l'ensemble de l'année du M1)	

	UE 4	Méthodologie, outils et ouverture	4
	JAPB440b INAL0001 INAL0002 INAL003	Présentation de l'état d'avancée des travaux de recherche + Présence obligatoire pour tous les étudiants de LLCER de M1 : - Séminaire du quai Branly [jeudi 30 et vendredi 31 mars 2023] - Formation et sensibilisation sur la question du plagiat -BULAC [Janvier 2023] - Compétences numériques [Février/mars 2023] L'UE 4 ne peut être validée si l'étudiant n'assiste pas à cette formation.	4
	UE 5	Mémoire	10
	JAPB450b	Dossier entre 30 et 60 pages sur un sujet de recherche conduit au long de l'année, pré-requis pour le M2 recherche, professionnalisant, ou enseignement.	
Total S8			30

C. M2 SEMESTRE 9

Sem	Code UE	Descriptifs	ECTS
S9	UE 1	Pratique avancée de la langue (PAL)	8
	JAPA510a	Perfectionnement linguistique Inalco	4
	JAUA510a	Perfectionnement linguistique Univ. Paris	4
	UE 2	Spécialisation aréale	8
Parcours recherche	JAPA521a	Atelier de recherche	4
	JAPA521b	Séminaire de l'Ifrae	4
Parcours pro	JAPA521c	Formation d'aide à l'insertion professionnelle	4
	JAPA521d	Traduction	4
Parcours enseignement	JAPA521e	Linguistique appliquée et enseignement 1 : politiques linguistiques & méthodologies	4
	JAPA521f	Compte rendu d'observations de cours et participation aux journées organisées par la MCJP.	4
	UE 3	Spécialisation disciplinaire	8
	Voir codes séminaires	Séminaire 4 Séminaire parmi l'offre commune Inalco-UP organisée autour de 4 parcours : - <u>Histoire, sociétés et territoires</u> - <u>Linguistique</u> - <u>Lettres et Arts</u> - <u>Parcours enseignement</u> (Voir le détail des séminaires sur le tableau des parcours types) OU Séminaire parmi l'offre disciplinaire de l'Inalco (au maximum un séminaire pour l'ensemble de l'année du M2) organisé autour des parcours suivants : - Anthropologie sociale - ANT - Arts et littérature - ARL - Histoire et sciences sociales - HSS - Oralité - ORA - Textes et linguistique - TXL (Voir le détail des séminaires dans la brochure)	4 4

	Voir codes séminaires	Séminaire pris dans un établissement extérieur à l'Inalco (EHESS, EPHE,...) : au maximum un séminaire pour l'ensemble de l'année du M2) Séminaire 5 Séminaire parmi l'offre commune Inalco-UP organisée autour de 4 parcours : - <u>Histoire, sociétés et territoires</u> - <u>Linguistique</u> - <u>Lettres et Arts</u> - <u>Parcours enseignement</u> (Voir le détail des séminaires sur le tableau des parcours types) OU Séminaire parmi l'offre disciplinaire de l'Inalco (au maximum un séminaire pour l'ensemble de l'année du M2) organisé autour des parcours suivants : - Anthropologie sociale - ANT - Arts et littérature - ARL - Histoire et sciences sociales - HSS - Oralité - ORA - Textes et linguistique - TXL (Voir le détail des séminaires dans la brochure) Séminaire pris dans un établissement extérieur à l'Inalco (EHESS, EPHE,...) : au maximum un séminaire pour l'ensemble de l'année du M2	
	UE 4	Méthodologie, outils et ouverture	6
	JAPA541a	Participation aux travaux de recherche (aide aux colloques, séminaires, interpretariat...) OU Validation d'un séminaire choisi librement dans l'offre Inalco ou à l'extérieur (attention l'intitulé du séminaire ne figurera pas sur le relevé de notes) OU Parcours enseignement : choisir entre - Cours de préparation à l'agrégation de Japonais - Entraînement à l'épreuve de composition du CAPES (JAPA541c)	6
	JAPA541b		6
	JAPA541c		6

Total S9			30

D. M2 SEMESTRE 10

Sem	Code UE	Descriptifs	ECTS
		Parcours Recherche	30
S 10		Séminaire 6 ou compte-rendu de stage	
	Voir codes séminaires	Séminaire parmi l'offre commune Inalco-UP organisée autour de 4 parcours : - <u>Histoire, sociétés et territoires</u> - <u>Linguistique</u> - <u>Lettres et Arts</u> - <u>Parcours enseignement</u> (Voir le détail des séminaires sur le tableau des parcours types) OU Séminaire parmi l'offre disciplinaire de l'Inalco (au maximum un séminaire pour l'ensemble de l'année du M2) organisé autour des parcours suivants : - Anthropologie sociale - ANT - Arts et littérature - ARL - Histoire et sciences sociales - HSS - Oralité - ORA - Textes et linguistique - TXL (Voir le détail des séminaires dans la brochure) Séminaire pris dans un établissement extérieur à l'Inalco (EHESS, EPHE,...) : au maximum un séminaire pour l'ensemble de l'année du M2 ou *Compte-rendu de stage	4 4
	JAPB511a	Le mémoire comportera 100 à 150 pages et devra faire état des outils conceptuels utilisés dans la conception et la construction de l'objet de la recherche à partir du champ épistémologique des études japonaises et asiatiques. Sa rédaction donnera lieu à un exposé dans le cadre de la Journée masterale, organisée au second semestre (pré-soutenance), ainsi qu'à une soutenance à l'issue de ce semestre.	26

		Parcours Pro	30
	JAPB511c	Stage de trois mois au moins, effectué dans une structure (entreprise, organisation publique ou non-gouvernementale, association, etc.) japonaise ou en rapport avec le Japon. Ce stage donne obligatoirement lieu à la rédaction d'un rapport de stage, évalué par l'équipe pédagogique de la spécialité.	30
		Parcours enseignement	
	JAPB511d	Stage parcours enseignement Le stage O.P.A (observation et pratique accompagnée) d'un à trois mois doit s'effectuer dans un établissement ou une association dispensant l'enseignement du japonais. Les étudiants devront trouver eux-mêmes leur stage. En cas de problème, les enseignants pourront les orienter vers des institutions « partenaires » et en dernier recours, l'Université Paris Cité ou l'InalcoO pourront accueillir des stagiaires.	8
	JAPB511e	Séminaire : "Linguistique appliquée et enseignement 2 : supports pédagogiques & pratiques de classe" (2,5 h/ semaine)	6
	JAPB511f	Exercice pratique (<i>mogi jugyô</i>)	2
	JAPB511g	Mémoire D'une longueur de 80 à 100 pages, le mémoire explorera une thématique liée à la didactique du japonais. Après un cadrage théorique général, il rendra compte d'une recherche-action ou d'activités pédagogiques mises en place par l'étudiant.	14
Total S10			30

* La nature et la durée du stage effectué dans le cadre d'un M2 recherche seront décidées avec le directeur. L'étudiant devra rendre un compte-rendu d'une dizaine de pages.

Attention ! Journée masterale

L'étudiant inscrit en Master 2 recherche doit obligatoirement participer à la journée masterale organisée conjointement par les deux établissements partenaires au courant du mois de mars. Il y exposera l'état d'avancement de sa recherche en une quinzaine de minutes à l'aide du logiciel Power Point (formation lors de l'Atelier de recherche du premier semestre). S'il ne peut être présent (maladie, emploi, bourse au Japon), il devra faire parvenir au responsable de la spécialité un état de ses travaux.

E. PARCOURS- TYPE	MASTER 1		MASTER 2	
Parcours-type	S1	S2	S3	S4
Histoire, sociétés et territoires	JAPA430a Politique nationale et internationale du Japon contemporain Guibourg Delamotte (Inalco) JAPA430c Sociologie des minorités Anne-Lise Mithout (Université Paris Cité) JAUA430a Innovation et emploi dans le Japon contemporain Julien Martine (Université Paris Cité)	JAPB430a Education et société dans le Japon contemporain Christian Galan (Univ. Toulouse/Inalco)	JAUA530a Culture lettrée du Japon prémoderne Annick Horiuchi (Université Paris Cité) JAUA530b Sociologie du Japon contemporain 2 Kazuhiko Yatabe (Université Paris Cité) JAPA430a Politique nationale et internationale du Japon contemporain Guibourg Delamotte (Inalco), ouvert aux M2	JAPB430a Education et société dans le Japon contemporain Christian Galan (Univ. Toulouse/Inalco), ouvert aux M2 JAUB430a Histoire et sociologie des croyances et des savoirs Ken Daimaru (Université Paris Cité)
		JAUB430a Histoire et sociologie des croyances et des savoirs Ken Daimaru (Université Paris Cité)		
		JAPB430b Sociologie du Japon contemporain 1 - Politiques publiques et transformations sociales Arnaud Grivaud (Université Paris Cité)		
Linguistique	JAPA430d Linguistique japonaise 1 Yayoi Nakamura-Delloye (Inalco) / Laurence Labrune (Bordeaux III)	JAUA430a Pragmatique du japonais et son application à l'enseignement Hiroko Ôshima (Université Paris Cité)	JAPA530a Linguistique japonaise 2 Anton Antonov (Inalco), Kamiyama Takeki (Paris 8), Yayoi Nakamura-Delloye (Inalco), Thomas Pellard (CNRS)	JAPB511e Linguistique appliquée et enseignement 2 Hiroko Oshima (Université Paris Cité) et Jean Bazantay (Inalco)

Lettres et Arts	JAPA430e Littérature contemporaine Anne Bayard-Sakai (Inalco) JAPA430f Culture visuelle Michael Lucken (Inalco) JAUA430c Littérature classique Daniel Struve (Université Paris Cité) JAUB430a Littérature et culture populaire du Japon d'après-guerre Thomas Garcin (Université Paris Cité)	JAPB430c Littérature japonaise moderne Emmanuel Lozerand (Inalco) JAPB430d Civilisation du Japon classique Estelle Bauer (Inalco)	JAUA530a Littérature moderne et enjeux contemporains Marianne Simon-Oikawa (Université Paris Cité) JAPA530b Littérature contemporaine Anne Bayard-Sakai (Inalco) JAPA530c Littérature classique Michel Vieillard-Baron (Inalco)	JAPB530c Littérature japonaise moderne Emmanuel Lozerand (Inalco) JAPB530d Civilisation du Japon Classique Estelle Bauer (Inalco)
Enseignement	JAPA430d Linguistique japonaise 1 Yayoi Nakamura-Delloye (Inalco) / Laurence Labrune (Bordeaux III) Séminaire choisi parmi l'offre disciplinaire du département de didactique des langues étrangères de l'Inalco	JAUA430a Pragmatique du japonais et son application à l'enseignement Hiroko Ôshima / Akiko Nakajima (Université Paris Cité) Séminaire choisi parmi l'offre disciplinaire du département de didactique des langues étrangères de l'Inalco	JAPA521e Linguistique appliquée et enseignement 1 Hiroko Oshima (Université Paris Cité) et Jean Bazantay (Inalco) JAPA530a Linguistique japonaise 2 Sumikazu Nishio (Inalco) Séminaire choisi parmi l'offre disciplinaire du département de didactique des langues étrangères de l'Inalco	JAPB511e Linguistique appliquée et enseignement 2 Hiroko Oshima (Université Paris Cité) et Jean Bazantay (Inalco)

Les étudiants peuvent suivre des séminaires d'autres parcours du moment où cela est pédagogiquement justifié.

IV. DESCRIPTION DES COURS : MASTER 1

A. PREMIER SEMESTRE

PRATIQUE AVANCEE DE LA LANGUE 1 (JAP4A01)

JAP410a : Expression écrite 1,

Responsable : Makiko Andro-Ueda

JAPA410b Expression orale 1

Responsable : Makiko Andro-Ueda

JAP410a et JAP410b forment un seul cours de 180 minutes hebdomadaires. Nous proposons à chaque étudiant un groupe de son niveau, d'après un questionnaire réalisé préalablement. L'objectif de ce cours est d'atteindre et de consolider le niveau de langue suffisant pour réussir un séjour prolongé de recherches dans une université japonaise. Nous travaillerons sur les quatre compétences, mais en S1 un accent particulier sera mis sur la pratique orale de 待遇表現 (やりもらい表現 敬語 etc.). En ce qui concerne les documents (textes et vidéos), le thème général de l'année est l'énergie. En S1, nous nous pencherons sur l'accident de Fukushima et le nucléaire aujourd'hui.

Evaluation : Contrôle continu (recommandé) : écrit 12/20 + entretien 4/20 + progrès 4/20.

Examen final : écrit 15/20 + entretien 5/20

PARTIQUE AVANCEE DE LA LANGUE 2 (JAP4A02)

JAPA420a : Traduction littéraire 1 : version

Responsable : Anne Bayard

LECTURE DE TEXTES SPECIALISES (au choix)

JAPA420b : Sciences humaines 1

Responsable : Isabelle Konuma

La maîtrise de la lecture de textes techniques est fondamentale en M1 pour la rédaction du mini-mémoire. Ce cours est conçu pour accompagner les étudiant.e.s de M1 dans la découverte du langage scientifique et de ses styles variés, mais aussi dans l'interprétation, la contextualisation et l'adoption d'un regard critique indispensable à l'exploitation de ce type de corpus. Cette année, nous étudierons

l'une des trois thématiques suivantes : la question migratoire, le genre et la gestion de la santé au Japon. La thématique sera analysée à travers trois types de corpus : média, travaux scientifiques et textes juridiques.

JAPA420c : Economie et société 1

Responsable : Alexandre Roy

L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiants de M1 à la lecture d'écrits scientifiques relevant de disciplines comme l'histoire, la sociologie, l'économie ou la science politique (notamment avec le classique : 大塚久雄『社会科学の方法』1966).

Le choix des textes travaillés en cours peut être fait en fonction des spécialités de travail des étudiants, ce qui peut inclure l'initiation à la lecture de documents historiques.

Il s'agit de développer les capacités de lecture et compréhension, en poussant les étudiants à synthétiser leur lecture et limiter l'effort de "traduction pure" aux mots-clés.

JAP4A03a : METHODOLOGIE GENERALE DES ETUDES JAPONAISES (OBLIGATOIRE)

	Méthodologie des études japonaises
Responsables	Noémi Godefroy, Naoko Tokumitsu
Descriptif	Il s'agit de présenter aux étudiants les moyens de trouver de l'information, de mener leur recherche et de rédiger leur dossier de M1. Les séances se prolongent sur les deux semestres pour suivre au mieux l'avancée de leur travail. Pour plus d'informations, voir japethno.fr , rubrique enseignement ou Moodle. Les étudiants doivent s'inscrire à l'un des trois groupes proposés.
Bibliographie	Brochure distribuée en cours et téléchargeable sur le site de l'enseignant et sur Moodle.
Evaluation	Le cours est validé en même temps que le dossier. Il est toutefois proposé aux étudiants de rendre des devoirs au cours du semestre (voir calendrier sur la brochure) Les étudiants en échange au Japon n'ont pas besoin de rendre un travail spécifique. Le séminaire leur est accordé après remise de leur dossier, avec la même note que celle attribuée au dossier. Il leur est toutefois hautement recommandé de télécharger les documents fournis sur Moodle et de les travailler par eux-mêmes.

SEMINAIRES DE SPECIALITE PROPOSES PAR L'INALCO

	Politique nationale et internationale du Japon contemporain
Responsable	Mme Guibourg DELAMOTTE
Descriptif	Le séminaire approfondira une dizaine de thèmes relevant de la vie politique et de la démocratie japonaise, ou des relations internationales et de la diplomatie japonaise.
Bibliographie	<i>La Démocratie au Japon, singulière et universelle</i> , ENS Ed. (2022) ; <i>Géopolitique et géoéconomie du monde contemporain. Puissance et conflits</i> (codir.), La Découverte (2021) ; <i>The Abe Legacy. How Shinzô Abe shaped Japan</i> (codir.), Lexington (2021) ; <i>Le Japon dans le monde</i> , CNRS Ed (2019) ; <i>Japan's World Power</i> , Routledge (2017).
Evaluation	60% sur la base de travaux de recherches (lectures ou explications de textes) effectués en groupes à tour de rôle ; 40% pour un dossier (type dissertation) de 8-10 pages sur un sujet choisi par l'étudiant.

	Linguistique japonaise 1
Responsables	Yayoi Nakamura-Delloye et Laurence Labrune
Descriptif	Ce séminaire est obligatoire pour les spécialistes (étudiants du parcours linguistique) mais il est également ouvert à des non-spécialistes, c'est-à-dire aux parcours autres que linguistique / japonais langue étrangère, qui souhaitent compléter leur formation en master. L'objectif du séminaire est d'introduire les concepts fondamentaux en linguistique japonaise dans les domaines de la phonologie et de la syntaxe. Le séminaire est composé de deux parties : (1) Phonologie du japonais : Laurence Labrune La première partie du séminaire de linguistique japonaise du S1 sera consacrée à l'examen de questions de phonologie : rôle de la more, inventaire phonémique des consonnes et des voyelles du japonais standard, phonologie de l'accent, principalement. L'objectif du cours est triple : faire acquérir aux étudiants les connaissances empiriques et théoriques de base en phonétique et en phonologie du japonais ; les initier à la recherche dans le domaine ; les aider à améliorer leur prononciation du japonais grâce à une connaissance raisonnée des principes qui sous-tendent les systèmes phonétique et phonologique de la langue.

	(2) Syntaxe japonaise : Yayoi Nakamura-Delloye Dans la deuxième partie du séminaire, nous travaillerons sur les notions fondamentales de la syntaxe, telles que les unités, les catégories, les fonctions, etc., afin d'acquérir les compétences nécessaires pour décrire et analyser la structure de la phrase japonaise. Un type particulier de construction sera traité de plus près pour initier à la confrontation à des problèmes syntaxiques.
Bibliographie	(Pour la phonologie) 窪園晴夫、田中真一、1999、日本語発音教室、くろしお出版、東京 新明解日本語アクセント辞典 ou bien NHK 日本語発音アクセント辞典 Laurence Labrune, 2006, la phonologie du japonais, Société de linguistique de Paris, Peeters, Louvain. (Pour la syntaxe) Okimori et al., (tr.) Labrune, Bazantay et Nakamura-Delloye, 2019, Précis de linguistique japonaise, Ophrys. 益岡隆志、田窪行則『基礎日本語文法』くろしお出版 井上優『日本語文法のしくみ』研究社 三原健一『構造から見る日本語文法』開拓社
Evaluation	Examen final lors de la dernière séance sous forme de devoir sur table pour les deux sujets, avec en plus un contrôle partiel pour la phonologie et un dossier facultatif pour la syntaxe.

	Littérature contemporaine
Responsable	Mme Anne Bayard-Sakai
Descriptif	Séances consacrées à une première approche de la partie littéraire du programme du CAPES (session 2023). On proposera des éléments de contextualisation, des analyses, des modes d'approche, pour aider à la lecture de ces textes. Textes nouvellement au programme : a) 夏目漱石『坊っちゃん』 b) 宮本百合子『播州平野』

	Texte reporté du programme précédent : 井上ひさし『國語元年』 (version théâtre) ; ce texte étant déjà au programme en 2021-2022, l'objectif sera cette année d'enrichir la réflexion sur le thème au programme, « Langages », à travers l'étude de différentes autres œuvres. Les (éventuelles) séances restantes seront consacrées à la lecture de nouvelles de Murakami Haruki. Les épreuves du CAPES sont détaillées à la page suivante : https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157404/epreuves-capes-externe-cafep-capes-section-langues-vivantes-etrangees.html Le programme du concours (session 2023) figure à la page suivante : https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe/22/7/p2023_capes_ext_lve_japonais_1426227.pdf
Evaluation	Travaux à rendre a) Comptes rendus de lecture des textes au programme du Capes Ou : Compte rendu d'un texte au choix de l'étudiant autour de la question du/des langage.s. b) Traduction d'un extrait d'un texte de la bibliographie

	Intitulé : Culture visuelle M1
Responsable	Michael Lucken
Descriptif	Occupations américaines Le séminaire portera à partir de 2022 sur l'histoire de l'occupation américaine du Japon après 1945 et ses résonnances dans le domaine artistique, depuis la peinture jusqu'aux jeux vidéo, en passant par le cinéma et le rock. De cet ensemble d'interactions complexes, nous essaierons de tirer des éléments de réflexion sur les mécanismes de transformation des cultures et, au-delà, sur le processus de mondialisation en cours.
Bibliographie	
Evaluation	participation au séminaire ; rédaction d'une fiche de lecture ; réalisation d'un exposé

SEMINAIRES DE SPECIALITE PROPOSES PAR LA SECTION JAPONAISE DE L'UNIVERSITE PARIS CITE

Sociologie des minorités

Responsable Mme Anne-Lise MITHOUT

Descriptif Ce séminaire vise à explorer la société japonaise dans sa diversité, pour nuancer l'image de la population du Japon comme "homogène". Il a pour double d'objectif de proposer un examen concret de la situation de certaines populations dites "minoritaires" (minorités ethniques et culturelles, personnes LGBTQ, personnes handicapées...) et d'approfondir une réflexion plus théorique sur la notion même de "minorité" d'un point de vue sociologique.

Bibliographie Une bibliographie détaillée sera donnée en début de semestre.

Evaluation Contrôle continu intégral

Dans le cadre de la mise en place du Programme : Paris Graduate School of East Asian Studies (ou Ecole Universitaire de Recherche EUR), ce séminaire sera donné partiellement en anglais.

Littérature classique

Responsable M. Daniel STRUVE

Descriptif Lecture suivie et traduction d'un conte du romancier Ueda Akinari (1734-1809), marchand d'Ôsaka, médecin, poète de waka, poète de haikai et lettré dans la mouvance des « Études nationales » (*Kokugaku*), connu comme l'auteur des recueils *Contes de lune et de pluie* (*Ugetsu monogatari*) et *Contes de la pluie de printemps* (*Harusame monogatari*). On lira cette année le conte « Aozukin » des *Contes de pluie et de lune*.

Bibliographie Contes de pluie et de lune, trad. René Sieffert, Connaissance de l'Orient, Gallimard, 1956 (repris dans Folio). Tales of Spring Rain, trad. Barry Jackman, The Japan Foundation, 1975. Ueda Akinari, Blake Morgan Young, University of British Columbia Press, Vancouver, 1982.

Evaluation Assiduité et participation au séminaire avec un exposé oral ou un devoir écrit.

Innovation et emploi dans le Japon contemporain

Responsable M. Julien MARTINE

Descriptif Le monde professionnel au Japon connaît, depuis la fin du XXème siècle, de profondes transformations liées à plusieurs facteurs (vieillesse démographique, compétition internationale accrue, pénuries de main-d'œuvre, crises économiques successives, ou encore transformation des tissus industriels).

Le séminaire se propose d'étudier les réponses apportées par les entreprises japonaises aux problématiques de la gestion des ressources humaines (GRH) en portant un intérêt particulier aux solutions innovantes dans le domaine du recrutement, de la formation, de la gestion de carrière, ou encore de l'élaboration de nouvelles formes d'organisation du travail. Les étudiants seront

invités à travailler sur des textes en japonais, anglais et français. En parallèle des séances hebdomadaires, ils auront à rédiger et à présenter un court dossier de recherche sur une problématique de leur choix, en lien avec la thématique du séminaire.

Ce séminaire est ouvert aux étudiants de Master 1 LCIN et LCAO.

Bibliographie Les textes à étudier seront donnés en début de séminaire.

Evaluation L'évaluation se fait en continu sur le semestre et prend en compte l'assiduité et la participation en cours, un exposé oral ainsi qu'un dossier de recherche.

Attention : les étudiants dispensés de contrôle continu (DCC) doivent impérativement prendre contact avec l'enseignant en début de semestre.

Littérature et culture populaire du Japon d'après-guerre, de 1945 à nos jours

Responsable M. Thomas GARCIN

Descriptif Ce cours offrira un aperçu de l'histoire littéraire et culturelle du Japon d'après-guerre à travers quelques grandes œuvres représentatives. Il s'agira aussi de présenter les enjeux méthodologiques et théoriques de l'étude des genres narratifs (roman, manga, anime, etc.). Toutes les deux séances nous étudierons un nouveau thème (la représentation de la guerre et de la bombe dans l'après-guerre, l'engagement politique dans les années 1960, la précarité et les représentations du retrait social dans le Japon contemporain, etc.). Chacun de ces thèmes sera analysé à travers une question d'ordre théorique (la littérature est-elle sociologique ? L'art peut-il être idéologique ? Qu'est-ce qu'un stéréotype ? Comment un lecteur réagit-il aux représentations de la perversion ?, etc.) Les extraits des œuvres que nous étudierons seront donnés deux semaines à l'avance. Une partie de chaque séance sera consacrée à la lecture, à la traduction et aux commentaires de textes littéraires et/ou critiques.

Bibliographie John W. Dower, *Embracing defeat, Japan in the Wake of World War 2*, New York, Norton 2000 ; Tsurumi Shunsuke, *A Culture History of Postwar Japan 1945-1980*, New York, Routledge, 1987 ; Michael Lucken, Anne Bayard-Sakai et Emmanuel Lozerand (dir.), *Le Japon après la guerre*, Arles, Picquier, 2007 ; Sharon Kinsella, *Adult Manga, Culture & Power in Contemporary Japanese Society*, New York, Routledge, 2000 ; Jean-Marie Bouissou, *Manga, histoire et univers de la bande dessinée japonaise*, Arles, Picquier, 2013 ; Azuma Hiroki, *Génération otaku, les enfants de la postmodernité*, traduit du japonais par Corinne Quentin, Paris, Hachette 2008.

Evaluation Exposé oral (30 min.) et évaluation écrite en fin de semestre.

Dans le cadre de la mise en place du Programme : Paris Graduate School of East Asian Studies (ou Ecole Universitaire de Recherche EUR), ce séminaire sera donné partiellement en anglais.

SEMINAIRE TRANSVERSAL SUR L'ASIE PROPOSE PAR L'INALCO ET L'UNIVERSITE PARIS CITE

Séminaire collectif « régional » Asie – Pacifique (HSSB440a), Cultures juridiques d’Asie : diffusion et création

Frédéric Constant (PU, Université de Nice), Justine Guichard (MCF, Université Paris Cité), Isabelle Konuma (PU, INALCO), Pierre-Emmanuel Roux (MCF, Université Paris Cité)

Descriptif : L’occidentalisation des droits asiatiques à partir de la fin du XIX^e siècle fait souvent oublier que l’Asie orientale partagea une culture juridique commune pendant plus d’un millénaire, s’étendant jusqu’au Vietnam et à une partie de l’Asie centrale. Le séminaire propose d’étudier les fondements de cette culture juridique et ses manifestations en Chine, Corée et Japon, tout en restant sensible à une approche comparatiste avec l’Asie du Sud et l’Asie du Sud-Est. La première partie du séminaire permettra de présenter la culture juridique de l’Asie orientale, selon une double perspective, historique et contemporaine. En partant d’un socle commun, principalement le Code des Tang promulgué au VII^e siècle, l’évolution du droit dans ces trois pays de l’Asie de l’Est connut des trajectoires différentes et plusieurs moments de « re-sinisation » sur lesquels nous reviendrons. Chaque pays connut également des domaines et des régions propices à la création de normes originales. Ce fut à partir de cette culture commune que juristes japonais et chinois construisirent un vocabulaire juridique aujourd’hui partagé par les trois pays pour traduire les concepts juridiques occidentaux. Nous traiterons ensuite des réformes juridiques et de leur implication sur les systèmes juridiques contemporains.

La seconde partie du séminaire sera thématique et comparatiste, avec une extension du champ d’étude à d’autres régions/pays de l’Asie tels que la Mongolie, le Tibet, le Vietnam, la Thaïlande, l’Indonésie ou l’Inde.

Nous reviendrons cette année sur la notion d’« affaire » et, dans son prolongement, sur la question du fait divers en nous interrogeant sur les résonances à la fois politiques et juridiques de ce dernier au sein des sociétés considérées. Nous nous pencherons particulièrement sur les affaires politiques et/ou criminelles ayant mené à des réformes juridiques suite à une médiatisation importante souvent accompagnée d’une réaction forte de l’opinion publique.

Pas de prérequis en langue, même si la connaissance d’une langue asiatique est bienvenue.

Modalités : 2 heures par semaine, sur 12 semaines, le vendredi matin (9h-11h)

Évaluation : assiduité obligatoire et un travail rendu à la fin du premier semestre.

AUTRES SEMINAIRES, PROPOSES PAR LES MEMBRES DE L’EQUIPE PEDAGOGIQUE

Notre divin quotidien : anthropologie des petits objets du religieux

Jean-Michel Butel, Philippe Charlier, Clarisse Prêtre

Musée du Quai Branly

Séances les jeudi, 22/09 ; 13/10 ; 17/11 ; 15/12 ; 26/01 ; 16/02 ; 16/03 ; 20/04 ; 18/05, de 10h à 12H

Sites architecturaux d'envergure, bâtiments exceptionnels, grands mythes et textes fondateurs, rituels complexes, organisations structurées bien repérables dans l'histoire... On a longtemps saisi le religieux à travers ses réalisations les plus évidentes et dans une perspective verticale descendante qui partait du supra-humain. Il n'est pas sûr pourtant que cela rende justice à la réalité complexe, souvent contradictoire ou lacunaire, des pratiques, croyances, ou lieux du religieux.

Le risque est grand, à fonctionner de la sorte, de créer des cohérences, certes pratiques pour construire des typologies, mais largement factices lorsque l'on se place du point de vue des pratiquants. Panthéon, cosmogonie, vision du monde, discours éthique : pour les religions, la sociologie contemporaine nous a appris à ne pas prendre les discours des spécialistes pour la croyance des adeptes.

Ce séminaire propose de tenter un autre regard : il s'agira d'appréhender le religieux à partir des « petits objets » : objets de facture rudimentaire, produits d'une fabrication de masse ou au contraire fabriqués pour un usage personnel, objets communs finalement, et pourtant objets nécessaires, quotidiens, omniprésents.

L'analyse se veut comparative. Le principe est de réunir à chaque séance deux spécialistes d'aires culturelles différentes : un chercheur du musée du quai Branly - Jacques Chirac et un chercheur extérieur. Chacun présentera un objet dont il précisera l'usage. Nous aimerions penser que la confrontation d'artefacts issus de contextes différents, et le dialogue entre des traditions explicatives souvent étanches, permettra de mieux préciser ce qui fait « notre divin quotidien ».

Plus d'informations sur le site japethno.fr, rubrique « Enseignements ».

B. SECOND SEMESTRE

PRATIQUE AVANCEE DE LA LANGUE 3

JAPB410a/b : Expression écrite 2, Expression orale 2

Responsable : Makiko Andro-Ueda

Ce cours est la suite du PAL1. Pour la langue, nous mettrons l'accent sur deux aspects de l'écriture : (1) les lettres et les mails (2) les styles d'écriture (celui de l'exposé et celui de l'article). Sur le plan thématique, nous traiterons des sujets globaux sur l'énergie aujourd'hui.

PRATIQUE AVANCEE DE LA LANGUE 4

JAPB420a : Traduction littéraire 2 (thème)

Responsable : Junko Abe

LECTURE DE TEXTES SPECIALISES AU CHOIX

JAPB420b : Sciences humaines 2

Responsable : Anton Antonov

Le cours de cette année sera consacré à la lecture de textes scientifiques, principalement des articles publiés dans des revues de vulgarisation et/ou spécialisées dans le domaine de la physique, de l'astronomie et des sciences du vivant (日本物理学会誌, 機関紙「JAXA's」, 日経サイエンス, etc.). L'objectif du cours est double. Tout d'abord, il s'agit bien sûr d'initier les étudiants aux particularités du japonais utilisé dans ce type de publications et de leur permettre d'en aborder sereinement la lecture. Or pour y parvenir, ils devront se familiariser avec les thèmes traités par le biais de "textes parallèles" en français traitant des mêmes sujets, ce qui leur permettra de préparer au fur et à mesure des fiches terminologiques dont la version corrigée et remaniée fera l'objet d'un dossier (noté) en fin de semestre.

JAPB420c : Economie et Société 2

Responsable : Saitô Takako

L'objectif est double : améliorer l'aptitude de lecture des textes japonais ; savoir choisir et utiliser à bon escient les dictionnaires académiquement connus et spécialisés selon la discipline.

Le texte relèvera du domaine de la pensée ou de la critique intellectuelle du 20^e siècle, pouvant intéresser les étudiants des horizons divers, tels que 昭和の精神史 (1955) de Takeyama Michio, 日本近代の科学・宗教・哲学(1949-1970) de Shimomura Toratarô, 欧米語と日本語の論理と思考 (1972) de Sakabe Megumi, ou encore 物と心 (1976) de Ômori Shôzô.

JAPB420d : Notions-clés pour l'enseignement du japonais

Lecture de textes spécialisés et préparation à l'épreuve de leçon du Capes

Responsable: Benjamin Giroux

Dans ce cours nous passerons en revue les textes officiels (programmes du collège et du lycée, bulletin officiel de l'Éducation nationale, description des épreuves, etc.) et les ressources disponibles pour les enseignants du japonais dans le secondaire. Nous réviserons les principes de conception d'une séquence d'enseignement en japonais et des différentes séances qui la composent, et nous entraînerons à la "leçon", épreuve orale d'admission au Capes externe et au Cafep-Capes de la section langues vivantes étrangères.

SEMINAIRE COMMUN AUX MASTERS DE L'INALCO

Celui-ci est traditionnellement organisé au Musée des arts premiers du Quai Branly et consiste en la présence à deux journées de conférences données par des chercheurs travaillant sur des horizons culturels divers au sein de l'Inalco. La présence est obligatoire et contrôlée pour la validation du séminaire.

Les étudiants qui n'ont pas validé ce séminaire lors de la première session seront contactés individuellement par mail par le service master. Il est toutefois conseillé de se faire connaître auprès du secrétariat des masters.

Les enregistrements des conférences seront mis en ligne sur le site de l'Inalco. La deuxième session se fera sous forme de QCM.

Cette année, le séminaire aura pour thème : « **État** » et aura lieu : jeudi 30 et vendredi 31 mars 2023.

SEMINAIRES DE SPECIALITE PROPOSES PAR LE DEPARTEMENT JAPON DE L'INALCO

	Éducation et société dans le Japon contemporain
Responsable	M. Christian GALAN
Descriptif	L'objectif de ce séminaire est d'analyser la mise en place, le développement et la finalité des importantes réformes structurelles et idéologiques que connaît le système éducatif au Japon depuis le

	début du XXI ^e siècle, afin d'en cerner les enjeux au regard de l'évolution de l'ensemble de la société de ce pays et notamment de ses jeunes. Les premières séances seront consacrées à une présentation générale de ces réformes (à partir de divers documents japonais d'actualité), puis, dans un deuxième temps, les séances s'organiseront autour des exposés que les étudiants auront préparés sur quelques points précis non abordés dans le cours ou complémentaires de celui-ci ; ces exposés seront ensuite collectivement discutés.
Bibliographie	Fournie au début du séminaire.
Evaluation	Traduction en français et commentaire d'un article ou d'un chapitre de livre en japonais + exposé (en français). Présence obligatoire.

	Littérature japonaise moderne
Responsable	M. Emmanuel Lozerand
Descriptif	Lecture, analyse stylistique et traduction de textes en prose des ères Meiji et Taishô. Lecture et traduction des <i>Lettres de Londres</i> de Natsume Sôseki.
Bibliographie	
Evaluation	Travail de traduction et d'analyse à réaliser à la maison. Note de participation.

	Civilisation du Japon classique Produire de l'altérité : les cadeaux diplomatiques du Japon à l'étranger à l'époque d'Edo Séminaire ouvert aux M1 et M2
Responsable	Mme Estelle Bauer
Descriptif	Le thème du séminaire change chaque année. Celui-ci sera précisé courant septembre, sur le site de l'Ifrae : https://ifrae.cnrs.fr/seminaires/ Les étudiants intéressés peuvent aussi contacter la responsable du séminaire par mail.
Bibliographie	
Evaluation	Participation active au séminaire, un exposé et une version écrite à la fin du semestre.

SEMINAIRES DE SPECIALITE PROPOSES PAR LA SECTION JAPONAISE DE L'UNIVERSITE PARIS CITE

Histoire et sociologie des croyances et des savoirs

Responsable M. Ken Daimaru

Descriptif Le séminaire a pour objectif de sensibiliser les étudiants à une approche croisée de l'histoire des savoirs, des techniques, et des croyances au Japon. Adoptant le point de vue socio-historique, on s'intéressera aussi bien aux acteurs (savants, religieux, praticiens), qu'à leurs pratiques (production/diffusion des savoirs, rites et cultes), mais aussi aux discours produits à leur sujet à une époque donnée. Ce séminaire repose sur la lecture de sources primaires et secondaires en japonais et en langues occidentales, ainsi que sur la discussion avec des intervenants extérieurs.

Bibliographie : sera distribuée lors de la première séance

Évaluation : Participation au séminaire ; exposé oral et dossier de synthèse

Sociologie du Japon contemporain 1

Responsable M. Arnaud Grivaud

Descriptif Ce séminaire vise à étudier plusieurs facettes de la société japonaise contemporaine et ses transformations par le prisme des politiques publiques. Les séances aborderont diverses thématiques telles que la santé, le travail, l'économie, la sécurité, le numérique, la culture, le patrimoine, *etc.* en se focalisant à chaque fois sur les actions et mesures mises en œuvre par l'État et les collectivités locales pour les réguler. Chaque séance sera constituée d'une première partie consacrée à la transmission de connaissances fondamentales et d'outils théoriques et méthodologiques, puis d'une seconde partie dédiée à la mise en pratique et à l'analyse de textes techniques relatifs aux thèmes traités (articles de presse, textes de loi, documents officiels, statistiques...). Lors des dernières séances, les étudiants seront amenés à réaliser un exposé sur une politique publique de leur choix, selon leur sujet de mémoire ou leur intérêt.^[1]

Bibliographie BOUISSOU J-M. (*dir.*), *L'envers du consensus. Les conflits et leur gestion dans le Japon contemporain* Presses de Sciences Po, 1997, 237 p. ; BOUISSOU J-M. (*dir.*), *Le Japon contemporain*, Fayard, 2007, 624 p. ; BOUSSAGUET L., *et al.*, *Dictionnaire des politiques publiques*, Presses de Science Po, 2014, 695 p. ; HALPERN, C., LASCOUMES, P., LE GALES, P. (*dir.*), *L'instrumentation de l'action publique. Controverses, résistance, effets*, Presses de Sciences Po, 2014, 520 p. ; LASCOUMES, P., LE GALES P. (*dir.*), *Gouverner par les instruments*, Presses de Sciences Po, 2004, 370 p.^[2]

Évaluation Participation en cours ; Exposé + version rédigée

Pragmatique du japonais et son application à l'enseignement

Responsable Mme Hiroko OSHIMA

Descriptif Ce séminaire de linguistique traitera des notions essentielles en pragmatique, appliquées à la langue japonaise : énonciation, conversation, actes, déictiques, contexte, coopération, empathie, stratégie, modalité, subjectivité, relation interpersonnelle, politesse, analyse du discours, et etc. Ces connaissances seront ensuite mises en œuvre dans le cadre de l'enseignement du japonais langue étrangère, à travers des activités telles que l'analyse de divers manuels et l'élaboration des exercices. Ce séminaire est recommandé aux candidats préparant le concours du Capes.

Bibliographie

George Yule (1996), *Pragmatics*, Oxford University Press; Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau (sous la dir.)(2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil ; Catherine Kerrat-Orecchioni (2005), *Les actes de langage dans le discours*, Armand Colin ; 日本語教育学会編 (2005) 『新版日本語教育事典』大修館書店 ; 田窪行則 (1997) ; 『視点と言語行動』くろしお出版 ; 泉子・K・メイナード (2004) 『談話言語学』くろしお出版

Evaluation Travaux écrits et note de participation

AUTRES SEMINAIRES, PROPOSES PAR LES MEMBRES DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Anthropologie du fait religieux au Japon : les pratiques religieuses locales et leurs descriptions

Jean-Michel Butel

Ecole Pratique des Hautes Etudes, 54 boulevard Raspail, salle 10

Séances les jeudis 09/02 ; 2/03 ; 23/03 ; 13/4 ; 11/5 ; 1/06, de 14 à 16h.

Ce séminaire se focalisera sur les pratiques religieuses locales au Japon. Il cherchera à évaluer la connaissance que nous pouvons en avoir à travers la littérature anthropologique japonaise. Il interrogera pour cela le savoir construit par les travaux monographiques japonais.

Quelle place réserve-t-on à la « religion » (shūkyō 宗教), aux « croyances » (shinkō 信仰), aux rites (gyōji 行事), dans ces monographies ? Quelles manifestations privilégie-t-on ? Quelles descriptions produit-on ? Quels panoramas dresse-t-on ? Mais surtout : qu'est-ce que ces monographies ne savent finalement pas dire ? Quelles déformations produisent-elles, qui biaisent notre compréhension du religieux quotidien ? Quels « bricolages » singuliers oblitèrent-elles, qui font pourtant l'essentiel des compréhensions locales du religieux ?

Plus d'informations sur le site japethno.fr, rubrique « Enseignements ».

C. DOSSIER DE M1

L'étudiant a le choix entre deux formats : mémoire et traduction commentée.

MEMOIRE DE M1

Sauf dispositions particulières aux spécialités, le mémoire doit répondre aux critères suivants :

Il devra comporter entre trente pages (minimum, soit 45.000 signes environ) et soixante pages, sans compter annexes, traductions, bibliographie. L'étudiant est libre de dépasser légèrement ce maximum, mais ce dépassement ne peut pas lui être imposé.

Une page de texte est rédigée en police times new roman ou arial, 11 ou 12 points, interligne 1,5. Ces informations sont présentées lors des séminaires de méthodologie.

Il convient de distinguer les dossiers destinés à clore un parcours en M1, et ceux qui sont destinés à préparer la rédaction du mémoire plus important de M2 (à discuter avec le directeur de recherche en fonction du profil de l'étudiant et du sujet).

Dans le premier cas, le dossier pourra consister en une synthèse de documents, notamment dans la langue de spécialité, sur un sujet précis ; ou une traduction (intégrale ou partielle) annotée dans le cas d'un travail sur des sources classiques.

Dans le second cas, le dossier devra revêtir un caractère essentiellement propédeutique et méthodologique, et prendre en compte une ou plusieurs des formes du travail de recherche suivantes :

- formuler une problématique : une question, son importance dans son propre cheminement personnel, ses enjeux, le mode d'approche méthodologique et disciplinaire (historique, littéraire, anthropologique, sociologique, etc.) ;
- élaborer un plan qui permette d'articuler les éléments de réponse à la question ;
- dresser l'état de la question : faire l'inventaire de ce qui a déjà été fait, écrit, publié sur la question ; autrement dit, lire le plus possible afin de constituer une bibliographie critique ;
- amener les sources nécessaires pour nourrir son propos : informations contextuelles, définition d'un corpus de textes (sources primaires), traduction ou collecte d'autres formes de documentation qui peut également provenir, selon les domaines et les disciplines, d'enquêtes sur le terrain, de questionnaires, etc.

Le dossier de M1 peut ainsi préparer le terrain pour le mémoire de M2, et faire office de projet de recherche présenté pour l'admission en M2 recherche. En cas de changement de sujet après le M1, un projet de recherche montrant les qualités mentionnées ci-dessus devra être joint au dossier d'admission en M2 recherche.

Attention ! Les mémoires devront comporter la charte suivante :

Je, soussigné(e), déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures non mentionnées ni sources autres que celle qui sont citées. L'utilisation de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, est signalée comme telle. Aucun logiciel de traduction automatique n'a été mobilisé. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.

Je suis informé(e) que mon travail est susceptible d'être contrôlé avec un logiciel destiné à cet effet, avec les conséquences prévues par la loi en cas de plagiat avéré.

Grille d'évaluation des mémoires de M1

I. Qualité de la rédaction : note /20

- Le mémoire est écrit en français. Une part importante de la note est déterminée par la qualité de la rédaction : orthographe, grammaire, précision et richesse du vocabulaire.
- Le mémoire est un travail universitaire : il doit être présenté selon des normes précises, qui concernent le français, le japonais, les citations, la bibliographie...

II. Sources et exploitation de la documentation : note /20

- Le master est un master d'études japonaises : le mémoire doit s'appuyer sur des sources primaires en japonais.
- Le mémoire est un travail universitaire : l'analyse doit s'appuyer également sur des travaux scientifiques écrits en japonais.
- Toute information doit être référencée : les articles et livres utilisés doivent être cités, selon les normes en vigueur (notes de bas de page...).
- Tous les documents cités doivent être repris en bibliographie. La bibliographie doit absolument suivre les normes.

III. Plan-méthode : note /20

- Les données doivent être organisées en fonction de la problématique, le plan équilibré.

- Les concepts clefs doivent être définis.
- La qualité de la réflexion est également évaluée.

TRADUCTION COMMENTEE

En M1, il est désormais possible, au lieu de rédiger un mémoire de recherche, de proposer la traduction d'un texte académique japonais. Ce travail comporte deux volets : une traduction, et un commentaire.

Texte choisi pour la traduction

- Entre 10 et 15 pages (soit une trentaine de pages en français).
- Texte ayant une portée scientifique certaine : présentation de l'histoire d'un champ de recherche (le féminisme après les années de la haute croissance, l'archéologie médiévale, l'étude des images populaires de l'époque d'Edo...), des auteurs importants de ce champ, des concepts centraux, des ouvrages de référence...

Commentaire

- Une dizaine de pages.
- Introduire l'auteur : son parcours, ses travaux, son positionnement théorique, des thèses principales, son influence...
- Introduire le texte : statut du texte, dates et lieux de publication, circonstances, intérêt, lacunes.
- Faire ressortir les informations principales concernant le sujet abordé : périodisation, concepts clefs, auteurs importants, institutions concernées...
- Compléter lorsque c'est possible en évoquant les autres approches existantes sur le sujet au Japon.
- Comparer avec les approches françaises, américaines... du même sujet.

Traduction

- Justesse dans la transposition du japonais vers le français.
- Qualité du français.

- Précision du vocabulaire choisi, et en particulier des concepts importants pour le champ. Lorsque les concepts utilisés au Japon semblent ne pas correspondre exactement aux concepts équivalents en français (ce qui est le plus généralement le cas), indiquer ces différences : en note pour une question ponctuelle, dans le commentaire quand la question est centrale pour le sujet étudié.
- Autant que possible, donner des précisions en note sur les auteurs, les institutions, les ouvrages cités.

Attention ! Les traductions commentées devront comporter la charte suivante :

Je, soussigné(e), déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures non mentionnées ni sources autres que celle qui sont citées. L'utilisation de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, est signalée comme telle. Aucun logiciel de traduction automatique n'a été mobilisé. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.

Je suis informé(e) que mon travail est susceptible d'être contrôlé avec un logiciel destiné à cet effet, avec les conséquences prévues par la loi en cas de plagiat avéré.

D. MODALITES ADMINISTRATIVES

Le sujet du dossier est choisi en accord avec l'enseignant référent qui en est aussi le directeur (voir la liste des enseignants susceptibles de diriger un dossier au début de cette brochure).

Le mémoire ne fait pas l'objet d'une soutenance pour la spécialité études japonaises. Il est évalué par deux enseignants. Une séance d'explication de note permet d'aider l'étudiant dans son orientation future.

Compte tenu du volume du dossier, et des dates des commissions d'admission en M2 en juin/juillet, la date limite de dépôt sera le 22 mai 2023 pour la première session et le 19 juin 2023 pour la seconde. **Il n'y a pas de soutenance mais une explication de note pour laquelle l'étudiant sera convoqué deux ou trois semaines après le dépôt.**

Les étudiants ne souhaitant pas poursuivre en M2 peuvent soutenir jusqu'à la veille des congés de Noël. Le cas échéant, les (mini)mémoires doivent être déposés avant le 29 novembre 2023.

NB Le dossier M1 doit être remis en deux exemplaires au secrétariat pédagogique.

E. EQUIVALENCES

La maîtrise donne droit à une équivalence de M1. Les étudiants titulaires d'une maîtrise et souhaitant s'inscrire en M2 doivent déposer un dossier de candidature comportant le rappel de leur mémoire, un projet de recherche, une bibliographie, et l'accord d'un directeur.

F. PROPOSITIONS DE SUJET

Plusieurs enseignants ont décidé de proposer des sujets de dossier afin d'aiguiller les étudiants vers des travaux pouvant intégrer les projets de recherche de l'IFRAE. Choisir l'un de ces sujets c'est avoir la certitude de pouvoir accéder rapidement à un corpus traitable en M1. C'est aussi l'assurance d'avoir des partenaires et des guides dans la communauté de chercheurs gravitant autour de l'Inalco.

Abe Junko

Sur / autour des œuvres suivantes : 稲垣足穂『一千一秒物語』、金子美鈴の童謡、川上弘美の短編「蛇を踏む」「夏休み」「神様/神様 2011」「離さない」、幸田文『みそっかす』、谷川俊太郎『わらべうた』、中勘助『銀の匙』、宮沢賢治の童話・詩、村田喜代子「鍋の中」『ゆうじょう』『龍秘御天歌』『蕨野行』、目取真俊『風音』、柳田國男『遠野物語』、湯本香樹美『岸辺の旅』、横光利一『春は馬車に乗って』

Andro-Ueda Makiko

- L'histoire du *tanka* moderne
- Le *tanka* comme expression de la singularité (le *tanka*-« reportage »)
- La revue littéraire *Myojo*
- Les notions de la littérature et de la poésie chez les auteurs du *tanka* et du haiku

Anne Bayard-Sakai

- La littérature des auteurs d'origine coréenne.
- La production littéraire de la période de la guerre du Pacifique, et en particulier les textes relevant de "la littérature des territoires extérieurs" ou "la littérature des territoires occupés" (*gaichi bungaku* ou *senryôchi bungaku*) (écrite hors de la métropole japonaise).

Christian Galan

- L'évolution des modalités d'entrée à l'université
- L'évolution de la structure et du fonctionnement des *kyôiku iinkai*
- Le concept d'« éducation tout au long de la vie »
- Coût et financement de l'éducation

- Genèse des premiers programmes nationaux d'enseignement de 1872
- Enseignement individuel et enseignement simultané
- L'utilisation des TICE au Japon
- les modes d'évaluation dans le cadre scolaire

Estelle Bauer

- Étude d'un manuscrit illustré conservé dans une collection publique française (Bibliothèque nationale de France, musée Guimet, etc) : *Ise monogatari*, *Saigyô monogatari*, *Taketori monogatari*, un *otogi zôshi*, etc. S'adresse en particulier aux étudiants intéressés conjointement par la peinture et la littérature classique.
- Étude d'une œuvre ou une série d'œuvres se trouvant au musée Guimet (paravent, kakemono, peinture bouddhique, etc).
- Étude d'un *emaki* dont une reproduction se trouve dans la série *Nihon no emaki* (plusieurs approches possibles, pas limitées à l'histoire de l'art)
- La dimension visuelle du texte dans les estampes d'Utagawa Kuniyoshi (en lien avec l'exposition Kuniyoshi qui se tiendra du 1^{er} octobre 2015 au 17 janvier 2016, au musée du Petit Palais à Paris).
- Tout autre thème à partir d'un choix d'œuvres de Kuniyoshi.
- Les peintures de chasse à l'ours par des Aïnous. Étude d'un manuscrit à peintures (*emaki*) conservé en France dans une collection privée.
- La représentation de l'enfance à une période donnée ou dans un genre donné de l'art japonais. Co-direction avec Christian Galan.
- L'adaptation du *Dit du Genji* en manga. Plusieurs références en japonais et en anglais.
- La réception de l'art classique dans les animés.

Emmanuel Lozerand

- Les *kakekomi-dera* (temple refuges pour les femmes à l'époque d'Edo)
- Le mariage devant les dieux (*shinzen kekkon*) à l'ère Meiji
- Le débat sur les concubines à l'ère Meiji.
- Les relations belle-fille / belle-mère dans *Hannichi* de Mori Ôgai
- L'éducation familiale à l'ère Meiji
- Une revue pour la famille à l'ère Meiji, *Katei sôdan*

Michael Lucken

Bijutsu bunka, revue d'art surréaliste (1938-1940). Copie de la revue disponible. Nombreux documents de première main sur le surréalisme à la MCJP (*Korekushon : Nihon shûrûrearisumu*, 15 vol.) + catalogues et références en français.

Yayoi Nakamura-Delloye

- Connecteurs inter-propositionnels du japonais : たら, なら, ば, と, etc.
- Expressions médiatives : そうだ, ようだ, らしい, etc.
- Expressions potentielles dans les différents dialectes japonais
- Expressions démonstratives (deixis et anaphore)
- Études linguistiques des textes narratifs sur des expressions temporelles, des points de vue, etc.

V. MASTER 2 RECHERCHE

A. CONDITIONS

Pour un passage en **Master 2 Recherche (M2R)**, l'étudiant devra avoir entièrement validé son M1. Le M2R est surtout recommandé pour les étudiants ayant eu au moins 14/20 à leur mini-mémoire de M1. Un dossier doit être constitué à l'attention de la scolarité.

Les étudiants issus d'autres établissements et souhaitant accéder directement en M2 seront admis, sur avis de la commission d'admission de Master, après avoir justifié d'un diplôme ou niveau équivalent au M1 ainsi que d'une compétence linguistique suffisante. Ils devront d'autre part présenter un projet de recherche. Les étudiants non francophones devront en outre faire la preuve de leur niveau de français. S'ils n'obtiennent pas la mention B2 ou C1, ces étudiants devront impérativement suivre des cours de français à l'INALCO.

NB : L'ouverture de tous les cours de langue (CAL = UE1) est prévue, mais dans le cas où il n'y aurait qu'un à deux étudiants inscrits, ils seront assurés par un encadrement personnel. En revanche, les séminaires aréaux (UE2) avec moins de trois inscrits ne seront pas assurés. Dans ce cas, le responsable de la spécialité, en accord avec le représentant du département et le responsable de la langue, proposera à l'étudiant une autre possibilité

B. LE MEMOIRE DE M2

Il comportera 100 à 150 pages et devra répondre aux exigences suivantes :

L'étudiant devra y montrer l'originalité et l'intérêt du sujet, en faisant le point sur les connaissances acquises (bibliographie raisonnée et critique) le concernant. Il devra y présenter de façon pertinente la documentation disponible (répertoire des sources de première main) en justifiant les critères de sélection, ainsi que la méthode et les moyens de travail auxquels il a eu recours. Le mémoire devra faire état des outils utilisés dans la conception et la construction de l'objet de la recherche à partir du champ épistémologique des études asiatiques. La présentation du mémoire doit être soignée et **obéir aux conventions en vigueur** (cf. brochure distribuée en cours de méthodologie). Le mémoire sera examiné par un jury de trois personnes. La présentation orale du mémoire sera également prise en compte lors de l'évaluation.

Le mémoire de M2 peut, avec accord du directeur, prendre une autre forme (DVD, site...)

Calendrier

Il est recommandé aux étudiants qui désirent se présenter à la commission de sélection pour les contrats doctoraux de se présenter à la première session. La commission se réunit d'ordinaire fin juin ou tout début juillet.

Les étudiants de M2 ne désirant pas poursuivre leurs études en thèse peuvent soutenir jusqu'au 14 décembre 2023.

NB Le mémoire doit être déposé avant le 29 novembre 2023 sous format papier, selon des modalités que vous précisera votre directeur de recherche. Une fois vos travaux déposés, vous serez recontactés pour organiser la soutenance. Il vous faudra également fournir une version électronique de votre travail sur CD-ROM au bureau des Masters 15 jours avant la date de la soutenance (avec une étiquette portant : nom, prénom, numéro étudiant, langue étudiée ainsi que nom du directeur de recherche).

Attention ! Les mémoires devront comporter la charte suivante :

Je, soussigné(e), déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures non mentionnées ni sources autres que celle qui sont citées. L'utilisation de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, est signalée comme telle. Aucun logiciel de traduction automatique n'a été mobilisé. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.

Je suis informé(e) que mon travail est susceptible d'être contrôlé avec un logiciel destiné à cet effet, avec les conséquences prévues par la loi en cas de plagiat avéré.

VI. LE « MASTER PRO »

Responsable : Guibourg Delamotte (gdelamotte@inalco.fr)

En dehors des spécialités pro offertes par l'Institut (CIM, développement et coopération), il est possible de suivre un parcours pro en master 2 au sein de la spécialité études japonaises.

DEROULEMENT DU MASTER 2 PROFESSIONNEL

Semestre 1 : ^[1]^[2]^[3]Un enseignement obligatoire (3 ECTS) « Aide à la conception du projet professionnel », organisé par Catherine Mathieu.

Semestre 2 : ^[1]^[2]^[3]Un stage et un rapport de stage (24 ECTS, au lieu du mémoire de recherche). Le stage doit durer au moins trois mois. Il peut être réalisé en France ou au Japon. Il est réalisé en concertation avec un référent du département.

Le rapport devra être remis **avant le 1er décembre** en 3 exemplaires (l'un pour votre référent, l'autre pour le relecteur, le 3e pour Madame Delamotte).

-Une traduction de cinq pages à choisir en accord avec l'enseignant référent (6 ECTS) en remplacement du séminaire d'initiation à la recherche). ^[1]^[2]^[3]La traduction doit être extraite d'un livre non traduit en français et si possible en rapport avec votre projet également. Elle doit être d'une longueur de 5 pages. La traduction devra être rendue au référent **avant le 1er juin**.

Attention ! Le rapport de stage ainsi que la traduction devront comporter la charte suivante :

Je, soussigné(e), déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures non mentionnées ni sources autres que celle qui sont citées. L'utilisation de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, est signalée comme telle. Aucun logiciel de traduction automatique n'a été mobilisé. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.

Je suis informé(e) que mon travail est susceptible d'être contrôlé avec un logiciel destiné à cet effet, avec les conséquences prévues par la loi en cas de plagiat avéré.

Les autres enseignements sont identiques à ceux des parcours « recherche ».

VII. LE MASTER 2 « ENSEIGNEMENT DU JAPONAIS »

Responsable: Jean Bazantay (jean.bazantay@inalco.fr)

Mis en place au niveau de la deuxième année de Master, il est destiné aux étudiants ayant un bon niveau en langue japonaise souhaitant acquérir les bases théoriques et pratiques pour exercer, de façon compétente, le métier d'enseignant de japonais dans les écoles et collèges, associations, écoles de langue, centres culturels, cours particuliers, etc.

Responsables :

M. Jean BAZANTAY (Inalco)
Mme Hiroko OSHIMA (U. de Paris)

A. CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Avoir validé **entièrement** l'année de Master 1 ;
 - Avoir un bon niveau de japonais (14 de moyenne au moins sur l'ensemble des modules de langue de Master 1, ou le niveau JLPT 1)
 - Pour les étudiants non francophones, avoir un niveau de français égal au moins au C1 du CECRL.
- Parmi les parcours proposés en Master 1, le parcours « linguistique et didactique » correspond le mieux à cette spécialisation en M2, mais les étudiants inscrits dans les autres parcours pourront également déposer un dossier de candidature.

B. CONTENU

Semestre 3

Linguistique appliquée et enseignement du japonais 1 : politiques linguistiques & méthodologies

Les enseignements dispensés dans ce séminaire ont pour objectif de fournir des repères théoriques et méthodologiques pour l'enseignement du japonais langue étrangère et la recherche en didactique.

Programme :

1. Etat des lieux de l'enseignement du japonais en France et dans le Monde ;
2. Panorama des différentes méthodes d'enseignement du japonais et des courants théoriques ;
3. Analyse du CECRL (notions fondamentales) et application au japonais ;
4. Méthodologie de la recherche en linguistique appliquée et en didactique ;
5. La médiation culturelle en cours de langue ;
6. *Course design*: de l'élaboration du programme à la conception d'une séquence didactique.

Les cours seront assurés alternativement par Hiroko Oshima et Jean Bazantay.

Modalités d'évaluation : Contrôle continu

Bibliographie indicative

BEACCO, Jean-Claude. 2007. *L'approche par compétences dans l'enseignement des langues*. Paris : Didier.
CONSEIL DE L'EUROPE. 2001. *Le Cadre européen commun de référence pour les langues*. Paris : Didier.
COSTE D., MOORE D., ZARATE G. 1998. *Compétence plurilingue et pluriculturelle*. Strasbourg: Conseil de l'Europe.
GAONAC'H, Daniel. 1998. *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*. Crédif. Paris : Hatier-Didier.
GERMAIN, Claude. 1993. *Evolution de l'enseignement des langues*. Paris : Clé International.
MARTINEZ, Pierre. 2012. *La didactique des langues étrangères, Que sais-je ?* PARIS : PUF.
ROBERT Jean-Pierre, ROSEN Evelyne. 2010. *Dictionnaire Pratique du CECR*. Paris :Editions Ophrys
奥村三菜子、櫻井直子、鈴木裕子(2016)『日本語教師のための CEFR』くろしお出版
木村宗男編 (1998)『講座日本語と日本語教育 第 15 巻日本語教育の歴史』(『講座日本語と日本語教育』全 16 巻) 明治書院
細川英雄 (2002)『日本語教育は何をめざすか』明石書店
日本語教育学会 編 (2005)『日本語教育事典 新版』大修館書店

Semestre 4

"Linguistique appliquée et enseignement 2 : supports pédagogiques & pratiques de classe"

Ces travaux dirigés de didactique ont pour objectif d’initier les étudiants à l’enseignement des compétences langagières (compréhensions orale et écrite, expressions orale et écrite) et à la conception de matériel pédagogique. Des ateliers consacrés à l’analyse de manuels, l’évaluation, l’enseignement du vocabulaire et des *kanji* seront également proposés.

Un encadrement personnalisé sous forme de conseils individuels pour accompagner les étudiants lors de leur stage et d’aide à la rédaction du mémoire sera également offert.

Les cours seront assurés alternativement par Hiroko Oshima et Jean Bazantay.

Modalités d’évaluation : Contrôle continu (exposés et travaux écrits)

Bibliographie indicative

BESSE H. 1985. Méthodes et pratiques des manuels de langue. Paris : Didier.

BESSE H., PORQUIER R. 1984. Grammaire et didactique des langues. Paris : Credif-Hatier.

BORG S. 2001. La notion de progression. Paris : Didier.

DELATTRE G. 1966. « Les différents types d’exercices structuraux ». *Le français dans le monde*, 41, 12-21.

GUICHON N. 2012. Vers l’intégration des TIC dans l’enseignement des langues. Paris : Didier.

HUVER E, SPRINGER C. 2011. *L’évaluation en langues*, Paris : Didier.

今井新悟(2018)『日本語教育入門』ASK

国際交流基金『日本語教授法シリーズ』(第1巻~14巻)ひつじ書房

日本語教育学会 編(2005)『日本語教育事典 新版』大修館書店

VIII. DESCRIPTION DES COURS DE MASTER 2

A. PREMIER SEMESTRE

PRATIQUE AVANCEE DE LA LANGUE (JAP5A21)

Responsable : Itsuko Ferragut (18h) (JAP5A21A)

Programme : Cours de langue: japonais niveau avancé. Compréhension/production à l'oral et à l'écrit.

Modalités de contrôle des connaissances : contrôle continu

Responsable : Hiroko OSHIMA (18h) (JAP5A21B)

Programme : Maîtrise très avancée du japonais, niveau JLPT 1 ou C1 du CECRL. Compréhension et analyse de tous types de textes ;

Etude de la méthodologie, des vocabulaires et expressions techniques nécessaires pour la rédaction de documents académiques en japonais ; analyse des erreurs

Modalités de contrôle des connaissances : contrôle continu + examen final

JAPA541C Entraînement à l'épreuve de composition du CAPES

Responsable : ABE Junko

Comme l'intitulé du cours l'indique, les candidats au CAPES de japonais prépareront dans ce cours l'épreuve de composition. Nous travaillerons ensemble la méthodologie en utilisant des extraits des œuvres au programme. Les étudiants rédigeront chez eux au moins cinq ou six compositions pendant le semestre. Par des échanges et des exercices adaptés, nous tâcherons de surmonter les difficultés rencontrées.

Œuvres au programme :

- 浦野千賀子『アタック No.1』1968-1970 年
- 井上ひさし『國語元年』1986 年 (version théâtre)
- 川村湊『原発と原爆―「核」の戦後精神史』2011 年
- 夏目漱石『坊っちゃん』1906 年

- 宮本百合子『播州平野』1947 年
『坊っちゃん』et 『播州平野』sont disponibles sur le site 青空文庫.

ATELIER DE RECHERCHE M2 (JAP5A02a)

	Intitulé : Méthodologie M2
Responsable	Michael Lucken
Descriptif	Suivi du mémoire et formation à la recherche (3 séances)
Bibliographie	
Evaluation	Participation et présentation orale

SEMINAIRE DE L'IFRAE

Responsables : Noémi Godefroy, Laurent Nespoulous

Ce séminaire a pour objectif de préparer les étudiant.e.s à exposer la recherche, notamment la leur, en études japonaises, afin de les préparer à la soutenance de mémoire, d'entretien d'obtention de bourse, etc.

La présence à toutes les séances est obligatoire.

Une séance est consacrée à la méthodologie de présentation de la recherche, et les deux autres à l'évaluation des étudiant.e.s.

SEMINAIRES DE SPECIALITE PROPOSES PAR LE DEPARTEMENT JAPON DE L'INALCO

Intitulé	Linguistique japonaise 2
Responsables	M. Antonov, M. Kamiyama, Mme Nakamura, M. Pellard
Descriptif	Ce séminaire vise à donner aux étudiants les outils pour analyser les données des langues du Japon (japonais standard, dialectes, langues ryukyu, langue aïnoue) dans une perspective linguistique. Pour y

	parvenir, plusieurs disciplines linguistiques seront présentées par les intervenants : la linguistique diachronique/la dialectologie (Pellard), la phonétique/phonologie (Kamiyama), la syntaxe (Nakamura), le japonais ancien, la typologie et la langue aïnoue (Antonov). Le responsable de chacune des séances (dont le calendrier précis sera fourni avant le début des cours) présentera un état de l'art des travaux dans sa spécialité (en japonais, anglais, français ou, le cas échéant, dans d'autres langues). Le séminaire est ouvert à tous ceux qui s'intéressent à la linguistique et/ou à la description, l'histoire et l'évolution du japonais et de ses dialectes, ainsi qu'au domaine des langues ryukyu, y compris en tant qu'auditeur libre.
Bibliographie	Voir en cours avec les enseignants
Evaluation	Sur dossier (et/ou exposé)

	Littérature contemporaine
Responsable	Mme Anne Bayard-Sakai
Descriptif	Séances consacrées à une première approche de la partie littéraire du programme du CAPES (session 2023). On proposera des éléments de contextualisation, des analyses, des modes d'approche, pour aider à la lecture de ces textes. Textes nouvellement au programme : a) 夏目漱石『坊っちゃん』 b) 宮本百合子『播州平野』 Texte reporté du programme précédent : 井上ひさし『國語元年』(version théâtre) ; ce texte étant déjà au programme en 2021-2022, l'objectif sera cette année d'enrichir la réflexion sur le thème au programme, « Langages », à travers l'étude de différentes autres œuvres. Les (éventuelles) séances restantes seront consacrées à la lecture de nouvelles de Murakami Haruki. Les épreuves du CAPES sont détaillées à la page suivante : https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157404/epreuves-capes-externe-cafep-capes-section-langues-vivantes-etranangeres.html Le programme du concours (session 2023) figure à la page suivante : https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe/22/7/p2023_capes_ext_lve_japonais_1426227.pdf
Evaluation	Travaux à rendre

	Comptes rendus de lecture des textes au programme du Capes Traduction d'un extrait d'un texte de Tsushima Yûko

	Littérature classique
Responsable	Michel Vieillard-Baron
Descriptif	Chaque séance du séminaire sera divisée en deux parties, consacrées chacune à un texte différent. 1- Le <i>Shin kokin wakashû</i>. Nous commencerons cette année la lecture de la huitième anthologie impériale de <i>waka</i> (compilée vers 1210 sur ordre de l'empereur retiré Gotoba). 2- La vie d'un homme de lettres/ homme de Cour dans le Japon médiéval. Nous poursuivrons notre lecture du <i>Meigetsuki</i>, les notes journalières (en <i>kanbun</i>) de Fujiwara no Teika (1162-1241) afin de mieux comprendre quelle était la vie quotidienne de ce poète considéré comme l'un des hommes de lettres majeurs de son temps. Prérequis : la connaissance du japonais classique et des rudiments de <i>kanbun</i> sont nécessaires pour pouvoir suivre ce séminaire. Objectif : ce séminaire a pour but de familiariser les étudiants avec les différents outils nécessaires à la recherche en littérature classique (lecture de textes en <i>wabun</i> et <i>kanbun</i>, déchiffrement de manuscrits, maniement de dictionnaires et ouvrages spécialisés).
Bibliographie	La bibliographie sera donnée au moment du séminaire.
Evaluation	Les étudiants sont interrogés à tour de rôle chaque semaine ; leurs prestations orales seront prises en compte pour l'évaluation finale : une épreuve orale sera en outre organisée pour les étudiants n'ayant pas pu suivre le séminaire avec assiduité.

JAPA430a Politique nationale et internationale du Japon contemporain
Guibourg Delamotte (Inalco), séminaire ouvert aux M2

HSSB440a Cultures juridiques d'Asie : diffusion et création

Frédéric Constant (PU, Université de Nice), Justine Guichard (MCF, Université Paris Cité), Isabelle Konuma (PU, INALCO), Pierre-Emmanuel Roux (MCF, Université Paris Cité)

Séminaire ouvert aux M2 (présentation dans la brochure)

SEMINAIRES DE SPECIALITE PROPOSES PAR LA SECTION JAPONAISE DE L'UNIVERSITE PARIS CITE

Culture lettrée du Japon prémoderne

Responsable Mme Annick Horiuchi

Descriptif

Ce séminaire a comme objectif général de se pencher sur les écrits des intellectuels de l'époque Tokugawa (XVII^e-XIX^e siècles), et plus spécialement de ceux qui étaient associés à la gouvernance de leur fief. On observera de quelle manière ces écrits reflètent les mentalités et les préoccupations de la classe guerrière.

Programme 2022-2023 : Nous consacrerons une partie des séances à l'étude de Kaibara Ekiken (1630-1714), un lettré connu pour ses écrits didactiques, en langue vernaculaire, destinés à un public populaire. Kaibara est aussi l'auteur d'ouvrages de caractère plus pragmatique, destinés à assister son seigneur, Kuroda Mitsuyuki, dans l'administration de son fief. C'est le cas notamment de sa « Suite de la Monographie locale de la province de Chikuzen » (*Chikuzen zoku fudoki* 筑前国続風土記), une compilation qui décrit la géographie et l'histoire des villes et villages de l'actuel département de Fukuoka (Kyushu). La lecture de quelques notices tirées de cette volumineuse collection de 30 fascicules (kan) sera l'occasion de saisir comment un lettré de l'époque se représente l'espace du fief, comment l'histoire de certains lieux est préservée sous la forme de légendes et de croyances et enfin comment il évalue les potentielles richesses de son environnement. Des séances seront dédiées à des conférenciers invités.

Bibliographie : *Ekiken zenshū* 益軒全集 (Œuvres complètes d'Ekiken), vol. 4, Kokusho kankōkai, 1973 ; Inoue Tadashi, *Kaibara Ekiken*, Yoshikawa Kōbunkan, 1963 ; Mary Evelyn TUCKER (TRANSL), TUCKER, Mary Evelyn, *Moral and spiritual cultivation in Japanese neo-Confucianism: the life and thought of Kaibara Ekken, 1630-1740* (Albany : State University of New York Press, 1989).

Évaluation : Assiduité et Contrôle continu (traductions mises au propre à préparer pour chaque séance + compte rendu des séances)

Littérature moderne et enjeux contemporains

Responsable **Mme Marianne Simon-Oikawa**
Descriptif **La littérature et les arts de l'image**

Nombreuses sont les œuvres littéraires du ^{xx}e siècle qui ont partie liée avec l'image, que le texte évoque lui-même les arts visuels, ou qu'il inspire une production visuelle variée sur différents supports (illustration, adaptation en manga, en film d'animation, au cinéma notamment). Le cours se propose d'explorer quelques-uns de ces liens entre le texte et l'image à partir d'un choix de textes (romans, poèmes) et d'images fixes ou en mouvement. Seront abordées des œuvres dans lesquelles l'image est convoquée à titre de thématique ou de modèle esthétique, des films ou films d'animation inspirés par des textes, ainsi que des exemples d'écrivains pratiquant à la fois la littérature et les arts visuels. On s'attardera, entre autres, sur des œuvres de Nagai Kafû, Dazai Osamu, Nosaka Akiyuki, Murakami Haruki, Takamura Kôtarô, ou encore Yoshimasu Gozô. Cette liste n'est nullement limitative, et pourra être complétée en début de semestre en fonction des centres d'intérêt des étudiants.

Bibliographie indicative:

Nagai Kafû, *Okamezasa* (*Le bambou nain*, trad. Catherine Cadou, Picquier, 1992, 1998 et 2022)

Dazai Osamu, *Fugaku hyakkei* (*Cent vues du Mont Fuji*, trad. Didier Chiche, Picquier, 1998 et 2021)

Nosaka Akiyuki, *Hotaru no haka* (*La Tombe des lucioles*, trad. Patrick De Vos et Anne Gossot, Picquier, 1998 et 2015)

Murakami Haruki, *Doraibu mai kê* (*Drive my car*, dans *Des hommes sans femmes*, *Onna no inai otokotachi*, trad. Hélène Morita, Picquier, 10/18, 2018)

Takamura Kôtarô, *Chieko-shô*, (*Poèmes à Chieko*, trad. Nakazato Makiko et Éric Benoît, édition bilingue, Presses universitaires de Bordeaux, 2021)

Des lectures complémentaires conseillées seront mises sur Moodle à la rentrée.

Évaluation : un exposé avec Powerpoint (60 %), un compte rendu d'un ouvrage théorique en lien avec le sujet de Master ou de stage (30 %), assiduité et participation (10 %)

Sociologie du Japon contemporain 2

Responsable **M. Kazuhiko Yatabe**

Descriptif Dans le prolongement des réflexions menées ces dernières années autour du bénévolat, nous aborderons cette année la question de l'espace public dont on sait que l'existence conditionne, en Europe, la possibilité d'une politique de la pitié. Comment peut-on le définir dans le cadre de l'univers social japonais ? Comment s'élabore-t-il ? Où se déploie-t-il ? Nous essaierons de l'aborder dans ses deux dimensions, en tant qu'*espace public*, d'une part, lieu de circulation des points de vue (Jürgen Habermas), et *espaces publics*, d'autre part, comme éléments propres au monde urbain caractérisé, en temps normal, par l'accessibilité (Isaac Joseph). Une attention particulière sera portée à la façon dont cet espace se trouve mis à l'épreuve dans les situations de crise (séisme du 11 mars 2011, crise

sanitaire du Covid 19). Il s'agira notamment de saisir la façon dont la logique communautaire le court-circuite – ou non –, et d'examiner la pertinence de la notion de « symphonie communes » que met en avant la sociologie de Mita Munesuke afin de faire face à un monde désormais caractérisé par l'idée de finitude.

Connaissances en sociologie et en anthropologie appréciées.

Bibliographie Lecture obligatoire :

Thierry Paquot, *L'espace public*, Paris, La Découverte, 2009.

Textes de base au programme :

Luc Boltanski, *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Gallimard, Folio "Essais", 2007.

Jürgen Habermas, *L'espace public*, Paris, Payot, 1988.

Isaac Joseph, *La ville sans qualités*, Paris, éditions de L'Aube, 1998.

近森高明、工藤保則『無印都市の社会学』、法律文化社、2013

三谷太一郎『日本の近代とはなんであったか』、岩波新書、2017

吉見俊哉、若林幹雄『東京スタディーズ』紀伊国屋書店、2005

木村直江『「社会学」と出会った時人々が出会っていたもの』、『現代思想』vol. 42-16, 2014

加藤典洋『日本の無思想』、平凡社新書、1999

見田宗介『社会学入門 人間と社会の未来』、岩波新書、2006.

Evaluation Contrôle continu (exposé et travaux écrits)

MODULE LIBRE

Les étudiants de M2 sont invités à faire valider leur module libre en participant, au premier ou au second semestre, à des activités scientifiques organisées par l'IFRAE. Ceci constitue pour eux un moyen unique de découvrir le monde de la recherche et de rencontrer des spécialistes de leur domaine, voire d'établir des contacts utiles pour la suite de leur cursus.

Pour des propositions concrètes, consulter le site et discuter avec le directeur de recherche.

B. SECOND SEMESTRE

SEMINAIRE DE SPECIALITE PROPOSE PAR L'INALCO

Attention : pour les séminaires mutualisés avec le M1, se reporter au M1.

Civilisation du Japon classique

	Intitulé
	Comment figurer le <i>Dit du Genji</i> (XII ^e – XVII ^e s.) ?
Responsable	Mme Estelle Bauer
Descriptif	Texte majeur de la littérature japonaise, le <i>Dit du Genji</i> a servi de source d'inspiration aux poètes, peintres, dramaturges et artisans. Nous étudierons plusieurs aspects de sa réception entre le XII ^e et le XVII ^e siècle en mettant l'accent sur la dimension visuelle et en tenant compte de la tradition exégétique. Les étudiants devront lire la traduction française du roman, des documents en japonais moderne et classique ainsi que des articles en français et en anglais. Une participation active et régulière est requise.
Bibliographie	Lecture du <i>Dit du Genji</i> en traduction française. Les autres lectures obligatoires (articles) seront soit distribuées en classe, soit disponibles sur moodle. Bibliographie complète distribuée en cours.
Evaluation	Participation en classe ; devoir sur table de mi semestre ; exposé ; discussion de l'exposé d'un autre étudiant ; devoir à la maison.

	Littérature japonaise moderne
Responsable	M. Emmanuel Lozerand
Descriptif	Lecture, analyse stylistique et traduction de textes en prose des ères Meiji et Taishō. Lecture et traduction des Lettres de Londres de Natsume Sôseki.
Bibliographie	
Evaluation	Travail de traduction et d'analyse à réaliser à la maison. Note de participation.

JAPB430a Education et société dans le Japon contemporain

Christian Galan (Univ. Toulouse/Inalco), séminaire ouvert aux M2

JAUB430a Histoire et sociologie des croyances et des savoirs

Matthias Hayek (Université Paris Cité), séminaire ouvert aux M2

C. SEMINAIRES EXTERIEURS

SEMINAIRES PROPOSES PAR L'EPHE, MASTER EN SCIENCES HISTORIQUES, PHILOLOGIQUES ET RELIGIEUSES

Voir le site : <https://www.ephe.psl.eu/ecole/presentation-de-l-ephe>

Anthropologie du fait religieux au Japon : les pratiques religieuses locales et leurs descriptions

Jean-Michel Butel (voir présentation dans la brochure)

SEMINAIRES EXTERIEURS PROPOSES PAR L'EHESS

EHESS, boulevard Raspail, Paris. Voir le site <http://www.ehess.fr>

SEMINAIRES EXTERIEURS PROPOSES PAR LE MUSEE DU QUAI BRANLY

Notre divin quotidien : anthropologie des petits objets du religieux

Jean-Michel Butel, Philippe Charlier, Clarisse Prêtre (voir présentation dans la brochure)

IX. PARTIR AU JAPON EN MASTER

Voici la liste des bourses et aides financières proposées par notre département ou par d'autres instances, afin de vous encourager à aller étudier au Japon ou à aller étudier sur le Japon à l'étranger.

A. BOURSES D'ETUDES

- ***Bourses de recherche du ministère japonais de l'Éducation nationale (MEXT) :***

Le ministère japonais de l'Éducation offre sur concours des bourses aux étudiants de nationalité française qui souhaitent poursuivre leurs études dans une université japonaise.

Niveau M1 ou plus

Dossier téléchargeable sur le site de l'Ambassade du Japon : avril

Départ : avril ou octobre de l'année suivante

Durée : 18 ou 24 mois

Attention : mesures exceptionnelles dues au Covid 19, les délais ci-dessus ont été décalés de plusieurs mois, consulter :

https://www.fr.emb-japan.go.jp/itpr_fr/bourse-etudes-recherche.html

- ***Bourses d'études offertes par les universités japonaises :***

Les universités japonaises citées ci-dessous accueillent, dans le cadre d'une convention signée avec l'INALCO, une quinzaine d'étudiants sans frais de scolarité et avec possibilité de bourse de plusieurs types : bourse du ministère de l'Éducation nationale (MEXT), bourse du JASSO (organisation semi-gouvernementale) ou bourse d'université.

Une réunion d'information sur les échanges internationaux a lieu tous les ans juste avant les vacances de la Toussaint. Les étudiants intéressés doivent constituer un dossier de candidature. Sélection sur dossier et entretiens.

Calendrier pour la sélection des dossiers :

- ✓ Fin octobre : réunion d'information sur les échanges internationaux (explications et consignes pour la constitution du dossier de candidature).
- ✓ Fin novembre : dépôt des dossiers de candidature

- ✓ Décembre/janvier : sélection par la commission des RI du département Japon (sur dossier et par entretien), et publication des résultats.
- ✓ Janvier/juillet : constitution des dossiers (demande de bourse, demande d'admission) auprès de l'université japonaise à laquelle l'étudiant sera envoyé.

B. LISTE DES UNIVERSITES

- Université Jôchi (Tokyo) : 2 places, possibilité de bourse MEXT/Jasso, L3/M1/M2
- Université d'Etat de Kyûshû (Fukuoka) : 2 places, possibilité de bourse Jasso, L3/M1/M2
- Université Meiji (Tokyo) : 1 place avec la bourse de Heiwa-Nakajima, L2 : 1 place, possibilité de bourse JASSO ou d'université, L3/M1/M2
- Université Préfectorale d'Ôsaka (Osaka) : 2 places, possibilités de bourses JASSO, L3/M1/M2
- Université Rikkyô (Tokyo) : 2 ou 3 places, possibilité d'une bourse, L3/M1/M2 (Jasso ou bourse d'université pour L3, puis MEXT pour M1)
- Université Tôkyô Gaigo (Tokyo) : 2 places, possibilité de bourse MEXT/Jasso, L3/M1/M2
- Université Waseda (Tokyo) : 1 ou 2 places, possibilité de bourse, L3/M1/M2
- Université Keiô (Tokyo) : 1 place, possibilité de bourse, L3/M1/M2
- Université Dôshisha (Kyoto) : 1 place, possibilité de bourse, L3/M1/M2
- Université Toritsu (Tokyo) : séjour de 2 ans, 1 place/ an, possibilité de bourse, Master (études françaises et philosophie)
- Université de Kyôto : 1 ou 2 places, pas de bourse, L3/M1/M2
- Université du Tôhoku : 1 ou 2 places, possibilité de bourse Jasso, L3/M1/M2
- Université Nanzan : 1 place, pas de bourse, L3/M1/M2
- Université Nagoya : 1 place, pas de bourse, L3/M1/M2
- Université de Kôbe : les étudiants postulent dès le début de leur M1 (date limite d'envoi des dossiers 15/11) pour partir dès leur M1 (mars) et en M2 (retour 1er février).

C. AIDES FINANCIERES

Prix de la Fondation du Japon/Inalco

Aide de la région Ile de France ou aide ministérielle à la mobilité internationale (cursus intégré)

Aides attribuées sur critères sociaux, destinées aux étudiant inscrits **en L2/L3/M1/M2**, souhaitant effectuer un séjour d'étude en « cursus intégré » dans le cadre d'un partenariat de l'INALCO avec une université japonaise (voir la liste des universités concernées ci-dessus).

Montant de l'aide : 400 €/mois

Durée du séjour : 1 à 10 mois pour l'aide de la région IdF

3 à 10 mois pour l'aide ministérielle

Conditions pour l'aide de la région IdF : QC (quotient familial) < 19 180 €

Conditions pour l'aide ministérielle : exclusivement réservée aux étudiants boursiers sur critères sociaux.

Retrait et dépôt des dossiers : janvier/février pour l'année universitaire suivante auprès du bureau des Relations Internationales de l'INALCO (bureau 3.25), tél : 01 81 70 11 74/75

Aide régionale IdF ou ministérielle à la mobilité internationale (stage en entreprise)

Aides attribuées sur critères sociaux, destinées aux étudiants inscrits **en L2/L3/M1/M2** en cursus professionnel, et souhaitant effectuer un stage dans le cadre d'une convention de stage.

Montant de l'aide : 400 €/mois

Durée de séjour : 1 à 10 mois pour l'aide de la région IdF

3 à 10 mois pour l'aide ministérielle

Conditions pour l'aide de la région IdF : QC (quotient familial) < 19 180 €

Conditions pour l'aide ministérielle : exclusivement réservée aux étudiants boursiers sur critères sociaux.

Retrait et dépôt des dossiers : janvier/février pour l'année universitaire suivante auprès de Mme Leïla Hassona au bureau des Relations Internationales de l'INALCO (bureau 3.37), tél : 01 81 70 11 76

Aide aux Masters à la mobilité internationale (recherche sur le terrain)

Aide attribuée aux étudiants inscrits en M1/M2 pour faciliter leur séjour-étude sur le terrain.

Se renseigner auprès du bureau des masters **dès le mois de novembre de l'année universitaire concernée.**

Aide au voyage de l'INALCO

Aide attribuée aux étudiants souhaitant effectuer un voyage de perfectionnement linguistique ou d'études pendant l'été. Peuvent bénéficier de cette aide les étudiants de L2/L3/M1, qui n'ont pas ou peu séjourné au Japon.

Chaque année, une vingtaine d'étudiants de notre département bénéficient de cette aide (environ 800 euros).

Dossiers disponibles **début janvier** sur le site web de l'Inalco. Vous pouvez contacter Mme Anny Pang au bureau 3.49 (01 81 70 70 17).

Aide au séjour linguistique d'été (par la Fondation pour l'étude de la langue et de la civilisation japonaises sous l'égide de la Fondation de France)

Réservée aux étudiants de L3 ayant un projet d'étude linguistique en liaison avec un organisme reconnu.

Dossier à retirer à la Fondation de France vers janvier.

Concours d'expression sur le Japon (organisé par la Maison de la Culture du Japon à Paris)

Il faut préparer un discours sur le Japon (sujets indiqués par l'organisateur, disponibles sur le site www.mcjp.fr).

Date limite d'inscription : fin janvier (dossier téléchargeable sur le même site).

Les finalistes prononcent leur discours en public au mois de mars, à la Maison de la Culture du Japon.

Les trois finalistes peuvent gagner un billet aller-retour France-Japon + aides financières pour les frais de séjour.

D. ÉTUDIER EN EUROPE, AILLEURS QU'EN FRANCE

Programme ERASMUS

Dans le cadre de ce programme, les étudiants peuvent partir suivre des cours dans une université européenne.

La durée de la mobilité varie de 3 mois à une année universitaire.

Les étudiants concernés sont ceux qui sont inscrits à l'INALCO, au minimum en L2 et jusqu'à la thèse incluse.

Retrait et dépôt des dossiers : janvier/février pour l'année universitaire suivante.

Se renseigner auprès de Mme Diarra Ngom au bureau des mobilités Erasmus (bureau 3.33), 01 81 70 11 77.

X. REGLES DE VALIDATION POUR LES ETUDIANTS QUI PARTENT AU JAPON

A. ÉTUDIANT QUI PART AU DEBUT DE SON M1

Responsable du bureau des masters LLCER : Mme Erika Mocik, bureau 3.48, 01 81 70 11 39
erika.mocik@inalco.fr

Cours de langue : l'étudiant doit effectuer ses inscriptions **administrative et pédagogique** à temps, (perfectionnement, version, thème, textes spécialisés).

Les étudiants de master en échange peuvent décider de valider les UE1 et 2 (pratique avancée de la langue) sans note ou avec 14/20.

1. La décision ne peut pas être prise avant la note du mini-mémoire ;
2. Une fois le mini-mémoire évalué, l'étudiant contacte le secrétariat **uniquement s'il souhaite renoncer à la note de 14/20**. Le cas échéant, les matières de langue seront validées sans note. En cas d'abandon, il obtient 14/20.
3. En cas de redoublement, les matières de langue seront marquées ABI, ce qui permettra à l'étudiant de décider l'année d'après dans les mêmes conditions, soit après l'obtention de la note du mini-mémoire.

JASSO : l'université demande le bulletin de notes à la fin de la première année. Les étudiants concernés devront décider en fin d'année s'ils demandent une validation sans note.

Méthodologie : Les étudiants en échange sont exemptés d'examen pour ce cours. La note qui leur sera attribuée sera celle obtenue pour le mémoire. Il est par contre fortement conseillé de télécharger et lire la brochure distribuée en cours :

<http://www.japethno.fr/spip.php?article31>

Celle-ci procure toutes les informations nécessaires pour la bonne rédaction d'un mémoire, selon les normes académiques. Normes qu'il est indispensables de suivre.

Pour plus d'informations, ne pas hésiter à contacter les enseignantes : noemie.godefroy@inalco.fr / naoko.partiot@inalco.fr

Séminaires :

IMPORTANT :

- L'étudiant doit choisir son directeur de recherche et le contacter avant de partir en septembre.
- L'étudiant doit effectuer ses inscriptions **administrative et pédagogique** avant le 19 septembre, en choisissant **trois séminaires** en France, même s'il compte opter pour la validation des séminaires au Japon.

Il a ensuite le choix entre les solutions suivantes :

1) validation du cursus japonais

L'étudiant peut valider un ou plusieurs des séminaires qu'il suit en master dans son université d'accueil. **Ces séminaires doivent être choisis en fonction du sujet du mini-mémoire du M1, en accord avec son directeur de recherche en France.**

2) validation du cursus français à distance

Il est également possible de valider un ou plusieurs séminaires organisés en France (INALCO, Université Paris Cité, ou autres selon les séminaires choisis). L'étudiant doit pour cela contacter les enseignants français concernés afin de leur demander s'il accepte ou non, et s'il accepte, la procédure à suivre.

Ce contact doit se faire **avant le 15 novembre, sous la responsabilité de l'étudiant.**

Si l'étudiant suit majoritairement **des cours intensifs de japonais**, ceux-ci ne sont pas considérés comme séminaires de master.

Pour **toutes les notes obtenues en séminaire dans l'université d'accueil et qui veut valider ces séminaires par équivalence**, l'étudiant doit demander au bureau de la scolarité de cette université d'adresser à Isabelle Konuma le certificat des notes à la fin de chaque semestre japonais (**fin mars et fin juillet/début août**). Isabelle Konuma, responsable de la spécialité, signera un formulaire d'équivalence (à retirer au secrétariat) en concertation avec le directeur de recherche de l'étudiant. Les séminaires seront alors validés par équivalence, les résultats japonais ne seront pas convertis en notes numériques.

Séminaire commun à tous les masters de l'INALCO, organisé au Quai Branly (ancien « module Libre »)

Les étudiants en sont dispensés.

Mini-mémoire :

Dépôt du sujet de M1 (un formulaire est téléchargeable sur le site et disponible au secrétariat, bureau des masters) : à la mi-novembre. Attention : le formulaire doit être signé par le directeur de recherche.

Dépôt du mini-mémoire : la date limite de remise des mini-mémoires est le **22 mai 2023 pour la première session** et le **19 juin 2023 pour la seconde session**. Les étudiants ne désirant pas poursuivre leurs études en M2 peuvent, avec l'accord de leur directeur, rendre leur mini-mémoire jusqu'au 29 novembre 2023.

Les étudiants seront convoqués (15 à 20 minutes par étudiant) afin que leur soient communiquées les appréciations des enseignants sur leur mini-mémoire. Les étudiants qui ne pourront être en France à ce moment-là en raison de leur séjour au Japon pourront être dispensés de cette séance d'explication.

L'étudiant pourra ainsi valider son M1 « études japonaises ». En contrepartie, il se doit d'avoir validé l'intégralité de L3 avant de partir pour le Japon.

B. ÉTUDIANT QUI PART EN M2

Il existe deux cas de figure selon la durée des études au Japon : un an ou un an et demi (bourse MEXT Recherches). Dans les deux cas, il est plus raisonnable que l'étudiant consacre 2 ans à faire son M2.

Si toutefois l'étudiant souhaite terminer son M2 en un an, il devra valider **trois séminaires** en choisissant l'une des solutions suivantes.

1) Validation du cursus japonais

L'étudiant valide les trois séminaires dans son université d'accueil.

Ces séminaires doivent être choisis en fonction du sujet de son mémoire de M2, en accord avec le directeur de recherche en France.

2) Validation du cursus français à distance

L'étudiant valide les trois séminaires en France. Pour cela, il doit contacter les enseignants responsables des séminaires choisis (INALCO, Université Paris Cité ou autres selon le cas) afin de leur demander s'ils acceptent ou non, et s'ils acceptent, la procédure à suivre.

Ce contact doit être pris **avant le 15 novembre**, et sous la responsabilité de l'étudiant.

3) L'étudiant combine ces deux solutions.

Séminaire de l'Ifrae : consulter le site internet puis contacter M. Nespoulous.

Dépôt du mémoire à la première (**22 mai 2023**) ou à la seconde session (**19 juin 2023**).

L'étudiant pourra ainsi valider son M2. En contrepartie :

- il doit avoir validé l'intégralité de son M1 ;

Pour **toutes les notes obtenues en séminaire dans l'université d'accueil et qui veut valider ces séminaires par équivalence**, l'étudiant doit demander au bureau de la scolarité de cette université d'adresser à Isabelle Konuma le certificat des notes à la fin de chaque semestre japonais (**fin mars et fin juillet / début août**).

XI. CALENDRIER 2022-2023

Réunion d'information du master cohabilité « études japonaises » : non prévue

Réunion Inalco d'information du master « études japonaises » :

Les M1 : le mardi 6 septembre 2022 de 11h à 13h, au Pôle langues et civilisations, 65 rue des Grands Moulins (salle 5.18), à partir de 15h à Université Paris Cité (salle 479C, bâtiment Grands Moulins, 5 rue Thomas Mann, 75013 Paris)

Les M2 : le mardi 6 septembre 2022, de 14 à 15h30, au Pôle langues et civilisations, 65 rue des Grands Moulins (salle 5.18).

Attention : un décalage peut exister entre le calendrier Inalco et celui de l'Université Paris Cité.

Début des cours : lundi 12 septembre 2022

Premier semestre : du 12 septembre au 18 décembre 2022 (pour le master les cours finissent le 10 décembre 2022)

Vacances d'automne : du 30 octobre au 6 novembre 2022

Vacances de Noël : du 18 décembre 2022 au 1^{er} janvier 2023

Examens du premier semestre : du 3 au 17 janvier 2023

Intersemestre : du 18 au 22 janvier 2023.

Deuxième semestre : du 23 janvier au 15 mai 2023 (pour le master les cours finissent le 22 avril 2023)

Vacances d'hiver : du 26 février au 5 mars 2023

Vacances de printemps : du 23 avril au 7 mai 2023

Examens du second semestre : du 15 mai au 3 juin 2023

Examens – 2^e session (rattrapage) : du 19 juin au 4 juillet 2023

ATTENTION : les étudiants souhaitant s'inscrire en Master à l'INALCO doivent respecter le calendrier des admissions affiché sur le site de l'INALCO

(<http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/master-demande-admission>)

Master 1

Ouverture de la campagne de candidature en Master LLCER: **surveiller le calendrier (en principe en avril 2023)**

Clôture de la campagne de candidature: **surveiller le calendrier (surveiller le calendrier)**

La campagne se déroulera exclusivement sur la plateforme Ecandidat.

Master 2

Ouverture des candidatures extérieures en Master 2 LLCER sur Ecandidat: **(surveiller le calendrier)**

Date limite du dépôt du dossier de candidature M2: **surveiller le calendrier**